Pôle Santé
Sarthe et Loir

Projet d'établissement
2025-2030

Nos actions pour
la santé de la population
du Sud Sarthe

#PôleSantéSartheLoir

Sommaire

Projet médico-soignant 5
Projet des usagers 45
Politique qualité et gestion des risques 54
Politique développement durable 63
Schéma directeur numérique 73

Projet d'établissement
2025-2030

Projet médico-soignant

2025-2030

#PôleSanténSartheLoir

Sommaire

Objectifs et modalités d'élaboration du projet d'établissement…….. 6

Nos engagements pour nos patients et nos résidents..... 11

Nos engagements pour notre territoire…….…… 25

Nos engagements pour nos professionnels…… 37

Objectifs et modalités d'élaboration du projet d'établissement 2025-2030

Le projet d'établissement 2025-2030 du Pôle Santé Sarthe et Loir (PSSL) est constitué, à titre principal, du présent projet médico-soignant, qui trace les grandes orientations en matière d'organisation de l'offre de soins et médico-sociale, et en matière d'évolutions des principales fonctions de l'établissement.

Il vise à répondre aux besoins de la population, et ce, de manière cohérente dans l'environnement territorial sarthois, en tenant compte des ressources allouées à l'établissement par les pouvoirs publics.

Le projet d'établissement :

- inclut, d'ores et déjà, le schéma directeur numérique du groupement hospitalier de territoire (GHT) de la Sarthe, produit en 2024 ;
- inclura, à mesure de leur production ultérieure :
  - une charte de gouvernance
  - un projet social et managérial
  - un schéma directeur immobilier
  - un schéma directeur logistique

Le présent projet médico-soignant a été élaboré de manière participative avec la gouvernance médicale et l'encadrement de l'établissement.

Il s'appuie sur :

- le bilan du projet d'établissement 2015-2020 ;
- le bilan de la « feuille de route partagée » avec le Centre Hospitalier du Mans, sollicitée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays-de-la-Loire, adoptée en mai 2022 ;
- des réflexions autour du futur projet d'établissement, engagées fin 2023, qui avaient fait l'objet de premiers échanges avec la CME, sans toutefois être discutées au sein des instances de gouvernance ;
- le bilan issu de la visite de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS) en novembre 2024, qui a conduit à une décision de certification de l'établissement en mars 2025 ;
- les échanges, menés en 2024 et 2025 par la direction de l'établissement, avec les différents partenaires institutionnels implantés sur le bassin de vie du Sud-Sarthe ou à proximité de celui-ci (hôpitaux, professionnels de santé de ville, EHPAD, collectivités territoriales,…) ;
- la convention constitutive de la direction commune élargie des « Hôpitaux de Sarthe », que le PSSL a intégré en mai 2025 ;
- les conclusions du rapport d' « audit 360° », commandité par l'ARS et produit par l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP), présentées en janvier 2025 ;
- les « feuilles de route des pôles », adoptées par les instances de gouvernance de l'établissement en juin 2025, qui constituent des lignes directrices stratégiques pour l'établissement, et son intégrées au présent projet médico-soignant.

Le projet d'établissement a été synchronisé, dans son élaboration en 2025, avec celui de chacun des cinq autres établissements qui constituent la direction commune des Hôpitaux de Sarthe, autour du Centre Hospitalier du Mans, afin de coordonner les actions et de s'assurer de leur cohérence à l'échelle du territoire, tout en respectant le principe d'autonomie de chaque établissement.

Les projets médico-soignants de chaque établissement ont ainsi été construits selon la même architecture, en trois piliers simples et lisibles de tous, déclinés en une quinzaine d'engagements au total :

- pilier 1 : nos engagements pour nos patients et nos résidents
- pilier 2 : nos engagements pour notre territoire
- pilier 3 : nos engagements pour nos professionnels

1 Nos engagements pour nos patients et nos résidents

Enjeux

Le Pôle Santé Sarthe et Loir (PSSL), deuxième établissement hospitalier public de court séjour (MCO : médecine, chirurgie, obstétrique) de la Sarthe, a pour mission principale la prise en charge des patients dans des conditions optimales de qualité et de sécurité. Il assure également, à titre complémentaire, des missions de prévention, de formation et de recherche en santé.

L'établissement intervient à toutes les étapes de la vie, en assurant une offre de soins accessible, adaptée aux besoins de la population, et respectueuse des valeurs du service public hospitalier. Cette prise en charge repose sur des équipes professionnelles engagées, une organisation structurée, et des équipements adaptés.

Le PSSL place le patient et ses proches au cœur de son action. L'écoute, la prise en compte des attentes, ainsi que l'accompagnement tout au long du parcours de soins, sont des priorités affirmées. L'amélioration continue de la qualité des soins et de la sécurité constitue un objectif permanent.

Dans cette dynamique, l'établissement veille à évaluer et ajuster ses pratiques pour répondre au mieux à l'évolution des besoins, garantissant ainsi une prise en charge humaine, en proximité, sécurisée et efficiente.

Engagement n°1

Améliorer la qualité et la sécurité des soins

Assurer une prise en charge sécurisée, coordonnée, personnalisée, éthique, pertinente.

Le Pôle Santé Sarthe et Loir est engagé dans une démarche continue d'amélioration de la qualité des soins et de gestion des risques, au bénéfice des patients comme des professionnels. Cette dynamique, inscrite dans les priorités de l'établissement, s'appuie sur les exigences portées par la Haute Autorité de Santé (HAS) et les retours d'expérience issus du terrain.

En novembre 2024, notre établissement a reçu la visite des experts de la Haute Autorité de Santé (HAS), à l'issue de laquelle l'établissement a été certifié, en mars 2025, avec un score global de 92/100 (chapitre « Le Patient » : 96/100 ; chapitre « Les équipes » : 92/100 ; chapitre « L'établissement » : 90/100).

L'établissement souhaite ainsi poursuivre et renforcer ses actions en matière de qualité et de sécurité des soins. Le développement d'une culture partagée de la sécurité et de la qualité demeure un axe majeur : il s'appuie sur l'évaluation régulière des pratiques professionnelles, l'analyse pluri-professionnelle des évènements indésirables, l'engagement dans la démarche éthique, ainsi que la formation continue des équipes.

Ces actions sont conduites en s'appuyant sur les orientations de la HAS, les référentiels nationaux opposables, les recommandations de bonnes pratiques issues des sociétés savantes, et les données de la littérature scientifique, afin de garantir la pertinence et l'actualisation des pratiques de nos professionnels.

Dans cette perspective, notre établissement souhaite également amplifier les démarches pluri-professionnelles d'analyse de la pertinence des soins. Ces travaux visent à faire évoluer les pratiques et les parcours, pour des soins toujours plus adaptés aux besoins des patients et un usage raisonné et efficient des ressources en santé – dont la rareté impose une vigilance constante – notamment des compétences médicales disponibles, ainsi que des fonds publics alloués par la collectivité nationale.

Nos orientations stratégiques

Dans son rapport de certification 2025, la HAS identifiait plusieurs axes d'amélioration continue de la qualité des soins. Ces axes doivent constituer des leviers prioritaires d'amélioration de nos pratiques :

- **Renforcer** l'information du patient, en cohérence avec le projet des usagers
- **Structurer et renforcer** la culture de la pertinence au sein de l'établissement (ex : pertinence des actes transfusionnels, des admissions en hospitalisation, des durées de séjours)
- **Renforcer** la culture de l'évaluation des pratiques au sein des équipes (ex : évaluation du programme opératoire, de la pose des dispositifs invasifs)
- **Poursuivre** la démarche de prévention du risque numérique

Nos actions et projets opérationnels

- **Améliorer** l'information fournie aux patients, et notamment la connaissance des représentants des usagers, en cohérence avec le projet des usagers, et l'appui de la démarche « ambassadeurs patients »
- **Poursuivre** la dynamique engagée par le groupe « bientraitance », en accentuant la formation, la sensibilisation et l'évaluation des pratiques, dans une logique d'amélioration continue
- **Renforcer** la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse, en poursuivant le déploiement de la conciliation médicamenteuse et celui de la dispensation nominative, en priorité pour les secteurs d'hospitalisation et les situations les plus à risques
- **Appliquer**, systématiquement et dans tous les secteurs concernés, les pratiques d'hygiène ciblées pour prévenir les infections associées aux soins. Les indicateurs de suivi seront plus largement partagés au sein de l'établissement
- **Coordonner et synchroniser** les démarches de pertinence des soins et de soins durables, afin de soutenir prioritairement les actions à double impact : qualité et écologique
- **Poursuivre** une politique de formation ambitieuse des professionnels, notamment par simulation, s'appuyant sur les différentes équipes de formation du Pôle Santé Sarthe et Loir et du CH Le Mans, mutualisées à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe, répondant aux enjeux de qualité et sécurité des soins, et en particulier à ceux liés aux facteurs humains
- **Intensifier** les formations en hygiène hospitalière, gestion du risque infectieux, pertinence des actes médicaux
- **Mieux faire connaître** le comité éthique auprès des professionnels

Engagement n°2

Accessibilité, continuité et équité des soins

Faciliter l'accès aux soins et aux services pour tous

Notre établissement s'engage à garantir un accès aux soins équitable pour tous, en luttant contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Dans un contexte sarthois marqué par les difficultés d'accès aux professionnels de santé et l'augmentation de la demande de soins, nous souhaitons assurer une permanence et une continuité des soins pour tous, de manière autonome au sein de l'établissement, ou bien de manière mutualisée avec le CH Le Mans ou avec l'appui de celui-ci, lorsque nécessaire. Nous participons au renforcement de la coordination entre les différents acteurs de santé du territoire.

La consolidation de l'activité de médecine d'urgence, le développement de l'activité de médecine polyvalente, le maintien de l'activité chirurgicale conventionnelle – tout en renforçant l'activité ambulatoire –, la diversification des consultations de spécialités – avec l'appui du CH Le Mans –, le développement des activités d'hospitalisation de jour, et la coordination avec les acteurs de ville constituent les fondements d'un ancrage territorial juste et proportionné aux besoins du territoire.

L'accessibilité à notre hôpital représente une priorité, et un défi, compte tenu de sa localisation en zone rurale et des difficultés de transport rencontrées sur le territoire, notamment pour les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes en situation de précarité. Nous collaborons avec les collectivités territoriales à l'amélioration de l'accès à l'établissement, avec un effort particulier porté sur l'accompagnement des personnes vulnérables précitées et celles n'accédant pas aux soins primaires.

Pour tous, notre ambition est d'améliorer l'expérience patient à travers une communication claire, des démarches administratives simplifiées et une signalétique adaptée.

Nos orientations stratégiques

- **Améliorer** l'accès aux soins sur le bassin de vie, en facilitant la compréhension et l'initiation des parcours de santé, via une communication renforcée sur l'offre de soins disponible au Pôle Santé Sarthe et Loir, et via le déploiement de démarches « d'aller-vers » (en particulier à destination des populations les plus vulnérables de Sablé-sur-Sarthe et de La Flèche)
- **Développer** l'approche graduée des soins, afin d'assurer une prise en charge pertinente et adaptée aux besoins de santé des patients, grâce à une collaboration renforcée avec les acteurs de la médecine de ville (communautés professionnelles territoriales de santé, maisons de santé pluridisciplinaires…), concernant les soins primaires, et avec le CH Le Mans, concernant les soins spécialisés
- **Garantir** la permanence et la continuité des soins, en adaptant les organisations au sein de l'établissement, et en renforçant la coordination interne aux Hôpitaux de Sarthe et la coordination ville-hôpital
- **Réduire** les délais d'accès aux spécialistes, en développant les consultations avancées spécialisées en médecine, obstétrique et chirurgie, la télémédecine et la télé-expertise, réalisées par les équipes du PSSL et celles du CH Le Mans
- **Créer** une activité de cancérologie adultes (consultations, hospitalisations de jour), en relais du Centre de Cancérologie de la Sarthe, en lien avec les équipes spécialisées du CH Le Mans
- **Maintenir et développer** une activité chirurgicale (et endoscopique), conventionnelle et ambulatoire, programmée et non-programmée, de manière coordonnée entre les équipes des Hôpitaux de Sarthe (PSSL et CH Le Mans), permettant ainsi de proposer aux habitants du bassin de vie, en proximité et de manière sécurisée, un accès à une offre de chirurgie publique, et ainsi de réduire les « fuites » indues de patientèle vers les établissements du Mans ou d'Angers
- **Consolider** l'offre d'imagerie médicale, afin de faciliter l'accès au diagnostic en proximité, par l'approfondissement des partenariats avec le pôle Imagerie du CH Le Mans et le groupe de radiologues libéraux « Maine Image Santé » (MIS)

Nos actions et projets opérationnels

- **Développer** l'offre de consultations et d'hospitalisation de jour de médecine spécialisée, en lien avec les équipes du CH Le Mans, afin de proposer en proximité une offre de soins plus complète et mieux coordonnée : néphrologie, rhumatologie, diabétologie, endocrinologie pédiatrique et adulte, éducation thérapeutique, stomathérapie…
- **Créer** des activités de cancérologie adultes (consultations et hospitalisations de jour), en lien avec les équipes du CH Le Mans, afin de proposer un relais de soins pour les patients du Sud-Sarthe pris en charge au Centre de Cancérologie de la Sarthe
- **Stabiliser** le fonctionnement et développer l'activité chirurgicale (et endoscopique), conventionnelle et ambulatoire, programmée et non-programmée, de manière coordonnée au sein des Hôpitaux de Sarthe (mise en place d'équipes chirurgicales et anesthésiologiques communes entre le PSSL et le CH Le Mans), en ajustant les horaires d'accueil, les organisations et le capacitaire (bloc opératoire et hospitalisation), ainsi que les types de prise en charge, au regard des besoins de la population locale et du meilleur usage possible de ressources rares, dans une logique d'efficience
- **Consolider** l'offre d'imagerie médicale (IRM, scanner, mammographie, échographie, radiologie), afin de faciliter l'accès au diagnostic en proximité, par la poursuite et l'approfondissement des partenariats avec le pôle Imagerie du CH Le Mans, dans le cadre d'un plateau d'imagerie médicale mutualisé (PIMM) sarthois, et avec le groupe de radiologues libéraux « Maine Image Santé » (MIS), dans le cadre d'un groupement coopératif, dont les contours respectifs sont à définir
- **Stabiliser et sécuriser** l'organisation de la permanence des soins de l'établissement
- **Favoriser** les admissions directes en hospitalisation, en lien avec les médecins généralistes, notamment pour les personnes âgées
- **Promouvoir** des initiatives de coopération interprofessionnelle pour renforcer l'accès aux soins (protocoles de coopération entre professionnels, développement des postes d'infirmiers de pratique avancée – IPA – en pathologies chroniques)
- **Poursuivre** le développement d'équipes mobiles (soins palliatifs, gériatrie) assurant la continuité des soins intra- et extrahospitalière
- **Poursuivre** l'expérimentation du centre de consultations de proximité (CCP), et envisager sa pérennisation, le cas échéant, sous réserve d'un cadre juridique et d'un modèle médico-économique adaptés, permettant de préserver l'accès aux soins des patients du Sud Sarthe dépourvus de médecin traitant
- **Poursuivre** les travaux engagés avec le groupe « transport », constitué avec les collectivités territoriales et les acteurs de santé du territoire, afin d'améliorer l'accès à l'établissement pour les populations les plus vulnérables et précaires
- **Poursuivre** le développement de la permanence d'accès aux soins (PASS) territoriale, au bénéfice des patients précaires, et l'accompagnement dans les démarches administratives par les équipes du service social
- **Améliorer** l'accueil, l'information, et l'orientation des patients au sein de nos établissements, en améliorant la signalétique et en veillant à l'application des normes architecturales en matière d'accessibilité
- **Simplifier** les démarches administratives et développer des outils numériques pour fluidifier le parcours des personnes soignées (prise de rendez-vous en ligne, gestions des listes d'attente, …)
- **Structurer et diversifier** les actions de communication externe, spécifiques au Pôle Santé Sarthe et Loir et communes aux Hôpitaux de Sarthe

Engagement n°3

Accompagnement à toutes les étapes de la vie

Proposer un accompagnement adapté à chaque étape de la vie

Le Pôle Santé Sarthe et Loir s'engage à offrir un accompagnement adapté à chaque étape de la vie, en garantissant une prise en charge globale et personnalisée, respectueuse des besoins et des attentes des patients.

Dans le contexte d'évolution profonde de l'offre de soins sur la filière femme-enfant, en lien avec un déficit chronique de compétences médicales dans ce domaine, la structuration d'une offre hospitalière pour la prise en charge des femmes et des enfants constitue un enjeu majeur de ce projet d'établissement. Le maintien et le développement d'une activité de suivi de grossesse, de rééducation, d'accompagnement des parcours complexes, d'accompagnement à la parentalité, et de suivi pédiatrique jusqu'à l'adolescence, en constitueront les principaux aspects, en lien étroit avec la maternité du CH Le Mans et les autres maternités du territoire, ainsi qu'avec le service de pédiatrie du CH Le Mans. La périnatalité et la parentalité feront l'objet d'un suivi attentif, à travers le renforcement des dispositifs de prévention et d'accompagnement visant à sécuriser le parcours périnatal et à mieux soutenir les familles.

Les soins palliatifs et l'accompagnement de la fin de vie ont vocation à être renforcés, avec la volonté d'améliorer la prise en charge des patients et de leurs proches, en structurant les parcours et en développant les ressources spécifiques.

D'une manière générale, l'établissement s'attache à promouvoir le bien-être des personnes hospitalisées à chaque étape de leur parcours, en s'appuyant sur des démarches artistiques, culturelles et des dynamiques collaboratives.

Nos orientations stratégiques

- **Accompagner** l'évolution de la maternité, à la suite de la suspension par l'ARS – à titre conservatoire – de l'autorisation de l'activité d'accouchements et de permanence des soins obstétricaux et néonataux (inférieurs à 15 jours). Etudier les conditions d'une éventuelle reprise sécurisée des accouchements, au plus tard à l'issue du projet régional de santé (PRS) en cours, afin que l'ARS puisse statuer, dans le cadre du PRS suivant, sur l'autorisation de l'activité de gynécologie-obstétrique dont bénéficie actuellement l'établissement.
- **Structurer** une activité de type centre périnatal de proximité (CPP) « étendu », en offrant, en proximité, une prise en charge complète, coordonnée et sécurisée du parcours périnatal ; avec un meilleur accompagnement préventif (dépistage des facteurs de risque), la sécurisation du suivi des grossesses, et la mise en place de parcours adaptés et spécifiques pour les situations complexes (accompagnement renforcé pour les futures mères en situation de précarité). Les activités proposées viseront à structurer au PSSL une offre de soins cohérente et viable, tant du point de vue des besoins de la population sur le bassin de vie, que de l'équilibre médico-économique des activités au regard du volume d'activité et des moyens requis.
- **Améliorer** l'accompagnement des parents durant les 1000 premiers jours de l'enfant, afin de favoriser un cadre propice à son bon développement : appréhender le post-partum, assurer un suivi adapté et éviter les discontinuités de parcours
- **Développer** les activités ambulatoires de pédiatrie (consultations et hospitalisations de jour)
- Renforcer le lien inter-hôpitaux et hôpital-médecine de ville, et développer les coopérations avec les structures extérieures, afin de garantir la continuité des soins à chaque étape de la vie
- **Accompagner** les personnes en fin de vie, grâce à la structuration de l'offre en soins palliatifs, à l'organisation de parcours de soins gradués et de proximité. Apporter un appui au territoire au moyen de l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP), et structurer les coopérations par des conventions avec les établissements partenaires de l'EMSP

Nos actions et projets opérationnels

- **Mettre en place une démarche « d'aller-vers »**, en proposant des consultations avancées et des démarches « hors les murs » orientées sur la santé de la femme, l'accompagnement de la parentalité et le renforcement du dépistage périnatal
- **Structurer et coordonner** les liens avec les maternités partenaires permettant de fluidifier le parcours des familles du bassin de vie, en favorisant une continuité entre un suivi de grossesse réalisé en proximité au Pôle Santé Sarthe et Loir, la naissance réalisée dans une maternité (Le Mans, Angers, Château-Gontier), puis le suivi des « 1000 premiers jours » à nouveau en proximité au PSSL
- **Engager** l'établissement, à l'échelle du territoire de santé de la Sarthe, dans une expérimentation dite « article 51 » concernant le « coaching parental » (projet CoPa), pour favoriser le lien parent-enfant, participer à la prévention, et accompagner le retour à domicile
- **Soutenir** les ateliers de « nesting » pour permettre aux parents d'un nouveau-né d'apprendre à limiter les expositions aux substances chimiques (accompagnement aux choix des produits, des jouets, etc.)
- **Poursuivre** la structuration des activités ambulatoires (consultations programmées et non programmées, hospitalisation de jour) de pédiatrie, en lien avec les équipes du CH Le Mans
- **Poursuivre** la progression des entrées directes depuis les EHPAD vers le CH Sarthe et Loir, afin de limiter les passages aux urgences des personnes âgées
- **Poursuivre et renforcer** la formation des professionnels soignants à la bientraitance (démarche Humanitude®)
- **Poursuivre** le travail sur l'organisation médico-soignante des unités et le niveau de recours aux avis médicaux dans des unités d'hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées
- **Renforcer** la filière de soins palliatifs, en augmentant le nombre de lits identifiés de soins palliatifs (LISP), et en développant l'action de l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP)
- **Développer** une culture d'accompagnement et de bientraitance autour des situations de fin de vie, notamment en renforçant la formation des soignants aux soins palliatifs et à la prise de décision éthique, afin de garantir une prise en charge homogène et respectueuse des valeurs de chaque patient
- **Soutenir** la formation et le maintien des compétences pour la polyvalence de certaines professions paramédicales et la spécialisation d'autres professionnels, afin d'accompagner au mieux les patients à tout âge, en fonction de leurs situations personnelles (patient en situation de handicap, précarité, etc.).

Engagement n°4

Représentativité et place des patients et de leurs proches

Renforcer leur voix et leur place à l'hôpital, tenir compte de leur expérience pour orienter nos actions

Notre établissement s'inscrit dans une démarche de renforcement continu du partenariat avec les personnes soignées, en les associant pleinement à chaque étape de leur parcours, dans une logique de co-construction et de respect de leurs attentes. L'intégration de leur expérience est au cœur des actions d'amélioration de la qualité des soins et de l'organisation des parcours de santé, à court, moyen et long termes.

La participation des proches et des aidants est également encouragée, en soutien aux patients, tant dans leur prise en charge que dans la construction de leur projet de soins ou de vie.

À l'échelle institutionnelle, l'implication active des représentants des usagers dans l'élaboration des projets du Pôle Santé Sarthe et Loir contribue à renforcer la prise en compte de l'expérience patient et à nourrir une dynamique d'amélioration continue.

En lien étroit avec l'institution et les équipes soignantes, les associations et les bénévoles jouent eux aussi un rôle essentiel auprès des personnes soignées et de leur entourage. Leurs actions d'accueil, d'accompagnement, de soutien et d'animation constituent un apport précieux qui mérite d'être reconnu et soutenu.

Nos orientations stratégiques

- **Renforcer l'information et la communication** : rendre plus accessible l'information sur les prises en charge, faciliter le dialogue entre les personnes soignées et les équipes soignantes, mieux communiquer sur la présence et le rôle des représentants des usagers, des associations et des dispositifs d'accompagnement pour les patients et leurs proches
- **Développer des outils et des espaces adaptés aux aidants et aux familles** : mettre en valeur la documentation disponible, les lieux d'accueil et de convivialité, envisager des solutions d'accompagnement psycho-social
- **Accompagner les représentants des usagers** pour mettre en œuvre les actions et objectifs déterminés dans le projet des usagers
- **Structurer et systématiser le recueil de l'expérience patient** : moderniser les enquêtes de satisfaction et encourager les pratiques réflexives des équipes soignantes
- **Définir une politique institutionnelle** concernant la place des patients experts et des pairs aidants coordonnée au sein des Hôpitaux de Sarthe : intégration des patients experts à des groupes de travail sur l'éducation thérapeutique, soutien et assistance permis par la place accrue des pairs aidants

Nos actions et projets opérationnels

- **Renforcer la participation et la contribution des représentants des usagers** aux réunions institutionnelles (audits qualités, groupes de travail institutionnels ou dans la vie des services)
- **Promouvoir** l'intervention régulière des associations conventionnées et des services d'aumônerie pour le soutien des patients et des proches
- **Développer les supports diversifiés** (fiches explicatives avec QR codes, affichages en salle d'attente) et les outils numériques (questionnaires de satisfaction dématérialisés) pour améliorer l'information des patients et de leurs proches, et mieux recueillir leur satisfaction et leurs retours d'expérience
- **Renforcer la place du patient** comme acteur de sa prise en charge, en lui donnant les moyens de mieux comprendre et anticiper les évolutions de son cadre de vie en lien avec sa pathologie : préparation aux impacts de la pathologie chronique sur la vie privée et professionnelle (ou scolaire), éducation thérapeutique, co-construction du plan de soins, du projet de vie
- **Renforcer la place des aidants et des proches** dans l'accompagnement des patients, en particulier lors des étapes-clés de leur parcours de soins
- **Favoriser** le partage d'expérience patient en hôpital de jour de médecine et en chirurgie ambulatoire
- **Renforcer** l'accessibilité du comité d'éthique aux patients, proches, et aidants
- **Renforcer** l'implication des usagers et représentants des familles au sein des conseils de la vie sociale des unités d'hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées
- **Intégrer** le recueil de l'expérience patient comme axe structurant pour l'élaboration des projets médico-soignants des services

Engagement n°5

Modernisation des organisations et des outils, soutenable financièrement

Moderniser les organisations de travail, les outils numériques, les équipements, les bâtiments, en garantissant le bon usage des ressources mobilisées, selon une trajectoire financière responsable et durable

Le Pôle Santé Sarthe et Loir poursuit, en continu, la modernisation de ses organisations, de ses infrastructures, et de ses outils, afin d'améliorer les conditions d'accueil et l'efficience des prises en charge de ses patients, l'intégration de leurs accompagnants, et les conditions de travail de ses équipes.

L'évolution des exigences sociétales, transcrites dans la réglementation (transition écologique, accessibilité aux personnes handicapées, confort hôtelier pour tous, traçabilité des soins prodigués…), et celle des pratiques professionnelles, notamment médicales, implique des infrastructures adaptées, conciliant innovations technologiques et transformation des locaux.

La modernisation des équipements et des outils numériques constitue un levier-clé pour renforcer la coordination entre les équipes, faciliter l'organisation des soins, et optimiser la gestion des ressources hospitalières.

Au démarrage de ce projet d'établissement, cette dynamique trouve sa limite dans l'insuffisance d'autofinancement de l'établissement, qui se situe dans une situation financière particulièrement dégradée.

De ce fait, la modernisation des organisations doit s'accompagner d'une maîtrise éclairée des dépenses, d'une optimisation de l'usage des ressources humaines et matérielles disponibles, et du développement des recettes générées par les activités. Afin de rétablir une trajectoire financière responsable et durable, deux leviers sont à mobiliser, de manière concomitante et constante :

- la relance de l'activité et l'optimisation de sa valorisation ;
- la maîtrise des charges.

A court terme, cet enjeu se traduit inévitablement par une limitation des investissements, le temps de rétablir progressivement l'équilibre du budget d'exploitation.

C'est la condition permettant au Pôle Santé Sarthe et Loir d'inscrire son action dans la durée, et de se moderniser sans générer de situation d'impasse financière. L'équilibre budgétaire n'est pas une fin en soi – un établissement public ne générant pas de bénéfice, ni ne rémunérant aucun actionnaire – mais le meilleur moyen de parvenir à réaliser ses ambitions et à pérenniser une offre de soins, en rendant possibles et soutenables, chaque année, les investissements nécessaires et les projets proposés par les équipes.

Nos orientations stratégiques

- **Optimiser** l'organisation des soins, en modernisant les processus de travail, les équipements médicaux, les équipements hôteliers et logistiques, et les outils numériques, via notamment la mise en œuvre du schéma directeur numérique (élaboré en 2024) et d'un plan pluriannuel d'investissement (à construire)
- **Adapter** les infrastructures hospitalières aux exigences de prise en charge et aux évolutions médico-soignantes, en favorisant notamment l'hospitalisation de jour et les consultations de spécialités, avec l'appui des équipes du CH Le Mans
- **Développer** des solutions logistiques innovantes pour une meilleure gestion des stocks et des flux, en intégrant l'informatisation des processus et la sécurisation des circuits de distribution, au service des organisations de soins
- **Organiser** les fonctions supports (administratives, techniques, logistiques) dans le cadre coordonné et mutualisé des Hôpitaux de Sarthe, afin de sécuriser le fonctionnement du site et d'améliorer l'efficience collective
- **Assurer** un pilotage budgétaire solide de l'établissement, en poursuivant, chaque année, la mise en œuvre concrète d'une stratégie de « trajectoire financière responsable et durable (TFRD) », notamment par le pilotage du plan global de financement pluriannuel (PGFP) validé par l'ARS
- **Renforcer** le suivi et la valorisation financière de l'activité, en développant des outils de pilotage et des indicateurs clairs et lisibles, afin d'accompagner les équipes dans la maîtrise des enjeux médico-économiques de leurs secteurs respectifs et dans l'amélioration de la qualité du codage
- **Elaborer** plusieurs scénarios et faire valider par les autorités de tutelle une stratégie de reconstruction ou de rénovation immobilière – rendue indispensable par la vétusté des locaux – pour les deux EHPAD et le foyer de vie. Les hypothèses doivent pouvoir être formalisées et documentées, en lien avec l'ARS et le Conseil Départemental, pour permettre un arbitrage sur les conditions de poursuite ou de reprise d'activité de l'offre médico-sociale

Nos actions et projets opérationnels

- **Evaluer**, en continu, la pertinence des organisations médico-soignantes et des services supports (administratifs, techniques et logistiques), en réponse aux besoins réels de la population et de l'établissement. Optimiser et adapter, en conséquence, les organisations et maquettes RH.
- **Structurer et développer** l'hospitalisation de jour et les consultations avancées de spécialités, avec l'appui du CH Le Mans et, le cas échéant, la contribution du CHU d'Angers (dans le cadre unitaire et coordonné des Hôpitaux de Sarthe)
- **Evaluer et adapter**, en continu et de manière réactive, l'usage (vacations, personnels, équipements) des plateaux techniques de consultations, d'hospitalisations de jour, de bloc opératoire (et endoscopies), d'imagerie médicale, notamment au regard des arrivées et départs de médecins spécialistes et chirurgiens
- **Réaliser** la convergence des laboratoires de biologie médicale du PSSL et du CH Le Mans : atteinte des prérequis logistiques et numériques, réinternalisation ciblée des analyses externalisées, pilotage coordonné et unifié au sein d'une fédération de biologie-pathologie (validation conjointe des équipements et des recrutements médicaux)
- **Faire évoluer** les outils numériques, dans le cadre du schéma directeur numérique, au service de l'organisation des soins et de l'ergonomie de travail des équipes : déploiement du dossier patient informatisé Orbis® dans les EHPAD et le Foyer de vie, ordonnancement des séjours avec le logiciel AGLAE®, déploiement des transmissions soignantes ciblées, mise en place d'outils d'IA pour l'aide à la prescription, déploiement de la télémédecine, interopérabilité des logiciels en interne et au sein de la direction commune, gestion des plannings d'équipes…
- **Veiller**, pour chaque projet nouveau proposé par une équipe, à la bonne adéquation entre les besoins des patients, l'organisation des services et des flux, les moyens à mobiliser (compétences, locaux, équipements, consommables…) et les recettes générées, via des circuits clairs de décision et une gestion dynamique des projets, décrits dans une future charte de gouvernance qui a vocation à enrichir le présent projet d'établissement
- **Accompagner** les services dans leur participation aux processus de gestion et au déploiement d'organisations les plus efficientes possibles, avec l'appui du DIM et de la direction des finances (tableaux de bord, suivi des recettes, valorisation des actes, pertinence des soins, maîtrises des dépenses relevant de leurs champs respectifs)

- **Formaliser** un plan pluriannuel d'investissement (PPI) adapté au juste besoin, pour optimiser l'usage et le juste volume des équipements (médicaux, hôteliers, logistiques)

- **Instruire et documenter** des scénarios de rénovation, restructuration ou reconstruction de l'offre médico-sociale :
    - EHPAD de Sablé-sur-Sarthe : en repensant globalement l'offre d'hébergement, l'enjeu alimentaire, et les modalités d'exploitation de la structure, actuellement en état dégradé et ne permettant pas d'envisager, à moyen terme, une poursuite d'activité et d'exploitation du bâtiment
    - EHPAD de La Flèche : en réfléchissant en priorité aux conditions de rénovation ou de reconstruction partielle, sur l'aile du Béguinage
    - Foyer d'accueil : en réfléchissant aux conditions de maintien d'exploitation et de rénovation (ou de reconstruction) de la structure, et à la réponse à l'enjeu du vieillissement des résidents et de leur perte d'autonomie

2 Nos engagements pour notre territoire

Enjeux

Le Pôle Santé Sarthe et Loir s'inscrit dans un territoire pluriel, aux confins des départements la Sarthe, de la Mayenne et du Maine-et-Loire. Les liens à tisser avec les acteurs et partenaires du bassin de vie sont multiples et parfois complexes, en allant au-delà des frontières politiques et administratives.

Le défi pour notre établissement consiste à s'inscrire pleinement dans la coordination et la gradation des soins en Sarthe, au sein et avec l'appui de la direction commune des Hôpitaux de Sarthe, et notamment son établissement-pivot, le CH Le Mans. Les coopérations sont également à renforcer, via la coordination de la direction commune, avec le CHU d'Angers, d'une part, ainsi qu'avec le Centre Hospitalier du Haut-Anjou (Château-Gontier), d'autre part. Les partenaires de ville, y compris hors département, constituent le troisième élément de coopération.

Engagement n°1

Amplifier le rôle de l'établissement dans la politique de prévention, au bénéfice des habitants du Sud-Sarthe

Intégrer la prévention de manière systémique dans les activités de soins de l'établissement

En moyenne, 15 % de la santé d'une population dépend du système de soins dont elle bénéficie, 5 % de son patrimoine génétique et, surtout, à 80 %, de son environnement (naturel, économique, social) et des modes de vie (source : OMS).

Partant du constat que la prévention est insuffisamment développée dans notre pays et sur le territoire sarthois, le PSSL entend prendre toute sa part à l'effort de prévention et d'éducation à la santé de la population. La prévention faisant partie des missions conférées aux établissements publics de santé, il renforce son engagement, en intégrant cette démarche de manière systémique dans son offre globale de soins et par des actions spécifiques de santé publique.

Il développe des initiatives visant à améliorer l'accès à la prévention primaire pour la population sarthoise, en renforçant les partenariats avec les acteurs de santé et du territoire, au moyen d'actions de dépistage et de sensibilisation aux bonnes pratiques de santé à tous les âges de la vie.

Dans les parcours de soins qu'il coordonne, il doit permettre aux patients d'appréhender au mieux leur pathologie et de contribuer directement à leur prise en charge, par l'observance des soins et la participation aux actes de prévention secondaire et tertiaire. La structuration et la valorisation de l'éducation thérapeutique, notamment via la digitalisation et l'implication des patients et des professionnels de santé, constitue un axe important de cette dynamique, de même que le déploiement des métiers (IPA, infimiers de filières spécialisées) améliorant l'accès aux actions de prévention au décours de la prise en charge des pathologies chroniques.

Nos orientations stratégiques

- **Renforcer** l'implication de la communauté médico-soignante du PSSL dans l'intégration de la prévention à chaque étape du parcours de soins, afin d'en faire un levier pour améliorer la pertinence des soins
- **Poursuivre** la structuration des actions de prévention à destination des populations à risque, et faciliter le dépistage précoce des pathologies à forte incidence (cancers, maladies chroniques, infections sexuellement transmissibles), notamment par le renforcement des consultations avancées de spécialités au sein de l'établissement
- **Collaborer** avec les acteurs de santé et institutionnels du territoire, pour déployer des actions de prévention et de promotion de la santé, coordonnées et complémentaires, notamment des actions de sensibilisation auprès du grand public, hors des murs de l'hôpital
- **Co-construire des parcours de soins ville-hôpital** intégrant l'éducation thérapeutique des patients
- **Engager** une démarche de responsabilité populationnelle territoriale, à l'échelle du GHT de la Sarthe et de la direction commune des Hôpitaux de Sarthe, intégrant des actions de prévention et de dépistage, en lien avec les autres acteurs de santé du territoire, et en identifiant les pathologies chroniques prioritaires pour cette démarche

Nos actions et projets opérationnels

- **Mobiliser** les professionnels volontaires, issus de tous les services du PSSL, lors des évènements de prévention organisés dans l'établissement ou sur le territoire par la filière de santé publique des Hôpitaux de Sarthe (coordonnée par le pôle santé publique du CH Le Mans) : participation aux journées nationales de sensibilisation, campagnes de dépistage…
- **Diversifier** les supports de communication mis à disposition du grand public (conférences, webinaires, podcasts, affichage dans les salles d'attente, campagnes médiatiques) afin de positionner le PSSL comme un acteur-clé de la prévention pour la population du Sud-Sarthe : sensibilisation au bon recours aux urgences, interventions en milieu scolaire (santé bucco-dentaire, santé sexuelle, conduites addictives)
- **Développer** des programmes de prévention dans le cadre des prises en charge, afin de permettre aux patients d'appréhender au mieux leur pathologie, mieux se soigner et mieux vivre leur quotidien : éducation thérapeutique, activité physique adaptée
- **Poursuivre** le déploiement de la conciliation médicamenteuse (d'entrée et de sortie d'hospitalisation) pour les patients porteurs de maladies chroniques (en priorité : diabète de type II, hyper-tension artérielle, insuffisance cardiaque, obésité), afin de limiter les risques iatrogéniques ;
- **Impliquer** notre établissement dans le projet de responsabilité de populationnelle territoriale en diabétologie (diabète de type II), par une collaboration et coordination entre les établissements du GHT de la Sarthe, les autres structures de santé et médico-sociales, la médecine de ville, les associations de patients, et les collectivités territoriales
- **Poursuivre** l'accompagnement des professionnels du PSSL dans le « prendre soin » d'eux-mêmes, par l'action du Service de prévention et de santé au travail (vaccination, activité physique, nutrition, prévention des addictions)
- **Relancer et structurer** la démarche « Lieu de santé sans tabac » (LSST), vis-à-vis des patients et des professionnels

Engagement n°2

Conforter la place de l'établissement sur le territoire

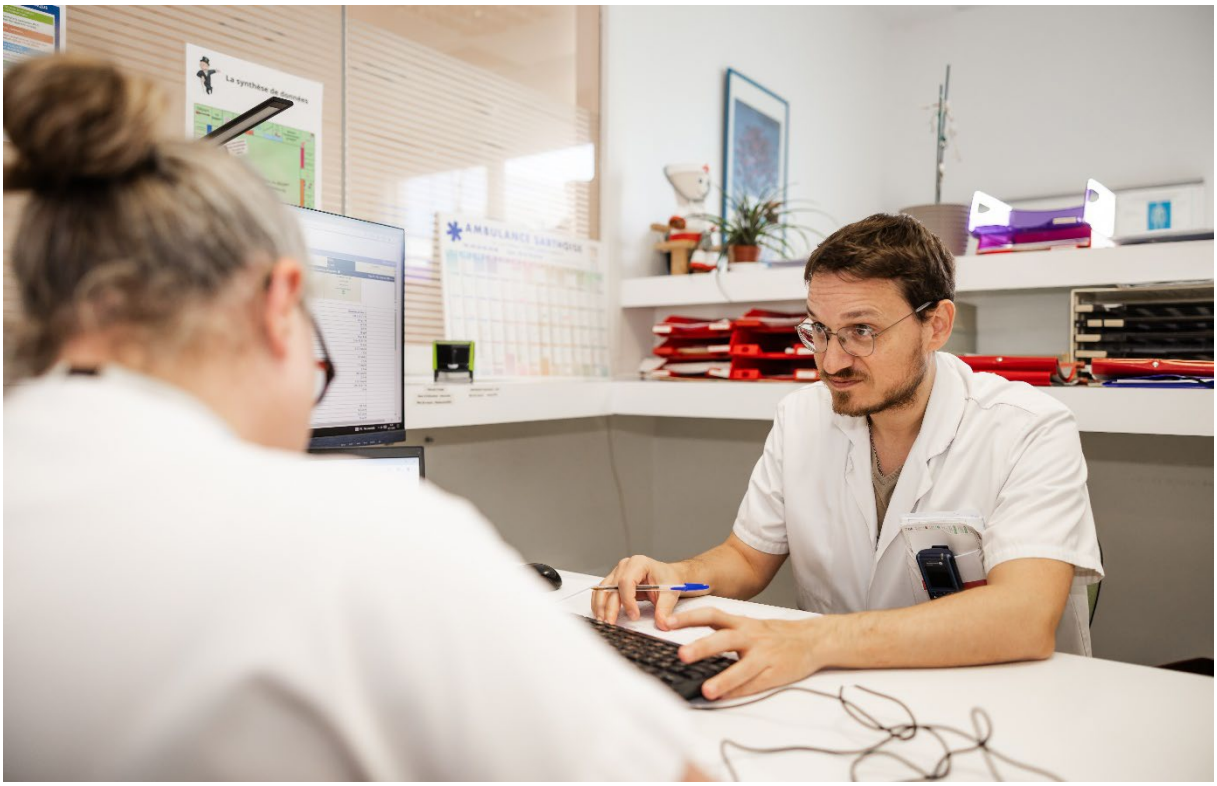

Consolider le rôle du Pôle Santé Sarthe et Loir comme établissement de référence pour le Sud-Sarthe, et deuxième établissement des Hôpitaux de Sarthe

La direction commune des Hôpitaux de Sarthe (6 des 8 établissements composant le GHT 72) coordonne les coopérations afin d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité sur l'ensemble du territoire, en conciliant qualité, sécurité, et proximité des soins, chaque fois que cela est possible.

Le Pôle Santé Sarthe et Loir, deuxième établissement public « médecine, chirurgie, obstétrique » (MCO) de la Sarthe, affirme son rôle de contributeur majeur à l'offre de soins en Sarthe, en développant une stratégie équilibrée : établissement de référence pour le bassin de vie du Sud-Sarthe, agissant ainsi en proximité, il vient en appui du CH Le Mans dans son rôle de référence territoriale pour la Sarthe, grâce à son plateau technique et à ses compétences diversifiées.

Notre établissement renforce son positionnement en Sarthe, par son intégration à la direction commune des Hôpitaux de Sarthe depuis 2025 : les Hôpitaux de Sarthe ont pour objectif de renforcer la coordination et la cohérence territoriale, au bénéfice des patients pris en charge, dont les parcours de soins se font, fréquemment, à l'échelle du territoire de santé, c'est-à-dire le département.

Cette intégration aux Hôpitaux de Sarthe doit lui permettre de contribuer pleinement à la solidarité territoriale sarthoise et à la stratégie collective d'un groupe de six hôpitaux publics, tout en maintenant, selon les principes de subsidiarité et d'autonomie juridique et financière, sa capacité de réponse en proximité aux besoins de la population de son bassin de vie du Sud-Sarthe.

Profitant de sa situation géographique favorable et de la desserte par autoroute, notre établissement développe des liens avec le CHU d'Angers et le CH du Haut-Anjou, par l'intermédiaire et sous la coordination des Hôpitaux de Sarthe.

Les collaborations avec les structures de soins privées du Mans et d'Angers, avec la médecine de ville du Sud-Sarthe, et avec les acteurs associatifs, contribuent, à titre complémentaire, à la fluidification des filières de soins, en proximité, et répondre au mieux aux besoins de santé de la population.

Nos orientations stratégiques

- **Consolider** la place du Pôle Santé Sarthe et Loir comme établissement de santé de référence pour le Sud-Sarthe et deuxième établissement des Hôpitaux de Sarthe
- **Contribuer** à la structuration de l'organisation territoriale des soins, par le renforcement des liens avec le CH Le Mans, au sein des Hôpitaux de Sarthe, et avec les professionnels de santé du bassin de vie (MSP, CPTS…)
- **Contribuer** à la mise en œuvre du projet médico-soignant partagé (PMSP) du GHT de la Sarthe, et notamment au déploiement de fédérations territoriales médico-soignantes, afin de porter des projets collaboratifs et cohérents, et ainsi participer à la structuration de l'ensemble des filières de soins publiques territoriales
- **Soutenir** la constitution d'équipes territoriales (médicales, paramédicales, administratives, techniques, logistiques) et faciliter l'exercice professionnel multisite au sein du PSSL, en contribuant aux dispositifs d'accompagnement organisés à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe, et en respect du principe d'adhésion et de volontariat des professionnels concernés
- **Développer** les consultations avancées, y compris en « cœur de ville » (à Sablé-sur-Sarthe et à La Flèche), afin d'améliorer l'accessibilité (géographique et financière) de la population aux soins spécialisés
- **Améliorer** la visibilité et la communication coordonnée de notre établissement, des Hôpitaux de Sarthe, et du GHT 72, auprès des professionnels de santé et de la population, afin de relayer les messages-clés

Nos actions et projets opérationnels

- **Contribuer** au maillage territorial, par la participation au déploiement de moyens spécialisés au plus près des patients, grâce à des équipes mobiles coordonnées à l'échelle du territoire sarthois : SMUR-EPMU (UMH-P), équipe mobile territoriale de gériatrie (patients âgés en situation complexe), équipe mobile de soins palliatifs, équipe « coaching parental » (expérimentation dite « article 51 »)
- **Accueillir et faciliter** les activités avancées (consultations, hospitalisation de jour, explorations, interventions) au sein du PSSL, dans les différentes spécialités médicales et chirurgicales, en priorité réalisées par les équipes du CH Le Mans – et, subsidiairement, par d'autres acteurs de santé (CHU d'Angers, spécialistes libéraux), lorsque les équipes du CH Le Mans ne peuvent être mobilisées
- **Proposer** des consultations avancées « en ville » (à Sablé-sur-Sarthe et à La Flèche), notamment pour les filières chirurgicales et la maïeutique (sages-femmes)
- **Développer** une politique de coopération renforcée entre les services d'une même spécialité, au sein du GHT 72 et des Hôpitaux de Sarthe, notamment des postes médicaux partagés, pour renforcer l'attractivité et le lien entre les équipes, à l'exemple de ce qui a été réalisé par les équipes des urgences depuis 2022
- **Constituer** (ou consolider) des équipes médicales communes et intégrées avec le CH Le Mans, pour les spécialités en tension au niveau national et / ou à faible effectif au PSSL, pour lesquelles une équipe autonome ne serait pas viable dans la durée au PSSL : médecine d'urgence, anesthésie-réanimation, chirurgie, gynécologie-obstétrique, imagerie médicale, biologie médicale
- **Jouer un rôle actif** pour mettre en œuvre et « faire vivre » la fédération territoriale de médecine polyvalente, en lien avec le CH Le Mans, dans une logique large, collective, et contributive de groupe de pairs médico-soignants
- **Développer** l'offre de télé-expertise du PSSL, pour répondre aux besoins d'avis des correspondants des établissements du GHT (notamment CH Le Lude, CH Montval-sur-Loir) et des médecins de ville du territoire
- **Poursuivre** les opérations de communication vers la population (journées « portes ouvertes » du PSSL, participation à des forums des métiers) et renforcer la présence de l'établissement lors des manifestations organisées sur le bassin de vie par les collectivités territoriales
- **Promouvoir** l'offre de soins via les outils numériques de communication : refonte du site internet, développement de la visibilité sur les réseaux sociaux, flyers avec QR codes

Engagement n°3

Coordonner, graduer et fluidifier les parcours de soins à l'échelle du territoire

Optimiser les parcours de soins et garantir une coordination adaptée entre les établissements du GHT et en lien avec les autres établissements de santé

Le Pôle Santé Sarthe et Loir, en lien avec les autres établissements du GHT de la Sarthe, s'engage à organiser des parcours de soins plus fluides et mieux gradués pour répondre aux besoins de santé. L'amélioration de la coordination entre l'hôpital, la médecine de ville, et les structures médico-sociales, permet d'éviter les ruptures dans la prise en charge, notamment pour les patients âgés poly-pathologiques, ceux en situation de pathologie chronique, ou ceux nécessitant un suivi spécialisé.

La structuration des entrées et sorties d'hospitalisation constitue un enjeu-clé pour limiter les passages aux urgences, réduire les hospitalisations prolongées et non-pertinentes, et assurer un parcours cohérent pour les patients.

La coopération accrue de notre établissement avec les acteurs de soins primaires lui permet notamment de réaliser des admissions directes en hospitalisation, de faciliter l'accès aux plateaux de consultations externes, de contribuer à la mise en œuvre de projets de prévention, notamment à destination des populations les plus fragiles et éloignées du système de soins.

La territorialisation de la prise en charge des soins urgents – y compris la réponse à l'urgence pré-hospitalière – revêt un enjeu central. Cet objectif trouvera une réponse adaptée à l'échelle du bassin de vie, via le service d'urgences et le SMUR du Pôle Santé Sarthe et Loir, s'appuyant sur une équipe territoriale et des protocoles communs, et coordonnés avec les services d'urgences adultes et pédiatrique du CH Le Mans et le SAMU 72.

L'ordonnancement territorial des lits et le développement des outils numériques constituent également des leviers pour optimiser l'orientation des patients et d'assurer une meilleure continuité des soins entre les différents acteurs de santé du territoire.

Nos orientations stratégiques

- **Structurer et stabiliser** la prise en charge des urgences, en s'appuyant sur les évolutions réglementaires afférentes à la médecine d'urgence, via la transformation du service d'accueil des urgences (SAU) en antenne de médecine d'urgence (AMU), la consolidation du SMUR et la pérennisation de l'équipe territoriale de médecins urgentistes
- **Améliorer** l'organisation des parcours de soins internes et optimiser les durées de séjour, afin de permettre l'hospitalisation de l'ensemble des patients du bassin de vie
- **Fluidifier** les parcours des patients au sein du territoire, via les dispositifs coordonnés à l'échelle du GHT (cellule d'ordonnancement territorial des lits), les outils numériques (usage du dossier patient partagé Orbis® et du logiciel de gestion de lits Aglaé®) et assurer un suivi efficace avec les différentes structures hospitalières, la médecine de ville et le secteur médico-social
- **Développer** les soins ambulatoires et l'hospitalisation de jour, pour limiter les hospitalisations longues et adapter la prise en charge aux besoins des patients
- **Conforter** l'activité d'hospitalisation de médecine polyvalente, en ajustant le capacitaire en lits aux besoins du bassin de vie, et en renforçant les parcours spécialisés
- **Poursuivre** la structuration des filières de recours au sein des Hôpitaux de Sarthe et avec le CHU d'Angers, en différenciant les niveaux de prise en charge selon les capacités et compétences des établissements et la complexité des pathologies

Nos actions et projets opérationnels

- **Constituer** une antenne de médecine d'urgence (AMU), ouverte 7 jours sur 7, couvrant une amplitude journalière d'au moins 14 heures, conventionnée avec le service d'accueil des urgences du CH Le Mans
- **Confirmer** le fonctionnement 24h/24 du SMUR, pouvant être activé en mode « équipe paramédicale » (unité mobile hospitalière paramédicalisée, UMH-P), notamment en période nocturne, avec le relais du SMUR du Mans
- **Evaluer** le fonctionnement de l'unité de soins renforcé (USR, statut dérogatoire) et les conditions organisationnelles et juridiques permettant, le cas échéant, la pérennisation de cette activité
- **Poursuivre** l'implication du Pôle Santé Sarthe et Loir dans la structuration de l'ordonnancement territorial coordonné par le CH Le Mans, avec la consolidation de la cellule de gestion des lits, le déploiement du logiciel Aglae®, l'élaboration des thésaurus médicaux des services d'hospitalisation, l'appui des infirmières de parcours, et le lien renforcé avec les établissements aux alentours et les partenaires de la médecine de ville
- **Renforcer** les parcours spécialisés en hospitalisation de médecine polyvalente, par le développement des compétences des équipes du PSSL et par l'appui des équipes du CH Le Mans (infectiologie, cardiologie, pneumologie, rhumatologie, néphrologie…), ainsi que celles de l'EPSM de la Sarthe (santé mentale de l'adulte, addictologie)
- **Optimiser** la gestion des entrées en hospitalisation et améliorer le parcours de soins, via l'augmentation du nombre et de la proportion d'entrées directes au sein des services d'hospitalisation, en renforçant les dispositifs de coordination avec la médecine de ville, par filières de soins
- **Optimiser** la gestion des sorties d'hospitalisation (en fin de matinée), dans chaque unité, et raccourcir les durées de séjour
- **Consolider** l'activité de soins médicaux et de réadaptation (SMR), pour répondre aux besoins du bassin de vie et notamment des personnes âgées (pathologies invalidantes neuro-vasculaires, rééducation post-chirurgicale)
- **Renforcer** la structuration de la gestion de l'aval d'hospitalisation, pour anticiper les relais pris par les professionnels intervenant dans les parcours post-hospitalisation (médecins traitants, IDEL, HAD, structures médico-sociales…)
- **Favoriser** le maintien à domicile, par le développement des partenariats avec les structures d'HAD du territoire, en facilitant l'orientation vers ce mode de prise en charge et en élargissant les indications
- **Développer** les protocoles de coopération entre professionnels de santé du PSSL (médecins, pharmaciens, IPA, infirmiers…) pour fluidifier les parcours et développer les compétences de chaque métier
- **Créer** une activité de cancérologie (chimiothérapies) en consultation et en hospitalisation de jour, avec l'appui des équipes spécialisées du CH Le Mans intervenant au Centre de Cancérologie de la Sarthe
- **Déployer** des parcours spécialisés ambulatoires (consultations, hospitalisation de jour), en post-hospitalisation complète, pour les pathologies chroniques (diabète, insuffisance cardiaque, …)
- **Poursuivre** la participation aux réunions de concertation territoriale, sous l'égide de l'ARS, pour améliorer la fluidité des transferts entre établissements et limiter les blocages en aval des services MCO

Engagement n°4

Consolider le lien ville-hôpital

Renforcer la coordination entre l'hôpital et les acteurs de santé du territoire, pour améliorer la prise en charge des patients

Notre établissement s'engage à renforcer la coordination avec la médecine de ville, les acteurs de santé et médico-sociaux du bassin de vie du Sud-Sarthe, afin d'améliorer la continuité des soins et la prise en charge des patients.

En particulier, le Pôle Santé Sarthe et Loir poursuit la structuration des échanges avec les professionnels de ville, essentielle pour fluidifier l'orientation des patients et améliorer les parcours de soins. Par l'usage des lignes d'avis spécialisées et le développement de la télé-expertise, les professionnels de ville accèdent plus facilement aux ressources hospitalières spécialisées.

L'amélioration de la transmission des informations médicales, via des outils numériques et des protocoles partagés, constitue un levier-clé pour assurer une prise en charge fluide et sécurisée.

Notre établissement soutient le développement d'échanges de pratiques et d'actions de formation continue, afin de renforcer la collaboration dans la durée entre les professionnels de ville et de l'hôpital.

Nos orientations stratégiques

- **Développer les coopérations** avec les professionnels de santé médicaux et paramédicaux de ville, en s'appuyant notamment sur les structures d'exercice collectif constituées sur le bassin de vie (maisons de santé pluri-professionnelles, communautés professionnelles territoriales de santé…)
- **Structurer des parcours** clairs d'adressage des patients de la ville vers le PSSL, par filières de soins, pour faciliter l'orientation des patients et fluidifier les prises en charge
- **Sécuriser la prise en charge à domicile** (notamment médicamenteuse), en améliorant l'anticipation des sorties et la coordination avec les médecins traitants, les pharmacies de ville, les infirmiers libéraux, les structures d'HAD, les opérateurs de soins à domicile
- **Développer et rendre plus visibles** les actions de formation et d'information à destination des professionnels de ville (formation médicale continue, FMC), pour harmoniser les pratiques à l'échelle du bassin de vie et renforcer l'interconnaissance entre professionnels

Nos actions et projets opérationnels

- **Poursuivre** le déploiement et le développement de l'usage, à destination des professionnels de santé de ville du bassin de vie, de l'application CoHop72 (annuaire téléphonique numérique pour l'accès aux lignes d'avis spécialisés et aux informations sur l'offre de soins et les formations médicales du Pôle Santé Sarthe et Loir)
- **Développer** les sessions de formation (FMC) à destination des médecins généralistes, infirmiers et professionnels de rééducation libéraux, orientées sur la prise en charge des pathologies chroniques
- **Organiser** des rencontres régulières « ville-hôpital » sur l'évolution de l'offre de soins de l'établissement et l'amélioration des parcours
- **Renforcer** la coopération avec les IDE libérales pour le suivi des pansements complexes, des dispositifs intravasculaires, et des soins à domicile
- **Contribuer** au projet de portail numérique d'échanges et de partage avec la médecine de ville, dans le cadre du schéma directeur numérique du GHT de la Sarthe

Engagement n°5

Impliquer les équipes du Pôle Santé Sarthe et Loir dans la stratégie « Territoire universitaire de santé Sarthe-Anjou-Mayenne (TUS SAM) »

En partenariat avec son site universitaire de rattachement – CHU et Faculté de santé de l'Université d'Angers –, le CH Le Mans renforce ses deux missions d'enseignement et de recherche, au bénéfice de l'ensemble des professionnels de santé et des patients du territoire sarthois

Notre établissement souhaite prendre toute sa place dans cette démarche territoriale, en impliquant ses équipes et ses ressources dans le développement d'une culture de « recherche médicale et paramédicale pour tous, en proximité des patients », et en poursuivant l'accueil en stage des étudiants en santé et des internes.

Le CH Le Mans, et plus largement les Hôpitaux de Sarthe, portent une ambition et une stratégie universitaires, afin de renforcer l'attractivité du territoire et y faciliter l'installation des professionnels de santé, d'une part, et d'améliorer l'accès aux innovations médicales pour la population sarthoise, d'autre part.

L'ambition universitaire et scientifique du CH Le Mans et du territoire sarthois est portée dans le cadre de la stratégie collective coordonnée par la Faculté de santé et le CHU d'Angers, dénommée « territoire universitaire de santé Sarthe-Anjou-Mayenne (TUS SAM) ».

Ainsi, le Pôle Santé Sarthe et Loir souhaite renforcer son implication dans la formation des futurs professionnels de santé, et participer plus activement aux projets de recherche médicale et paramédicale.

Notre établissement se veut être un lieu de formation attractif pour toutes les filières (médicale, paramédicale, administrative, technique), en particulier pour les étudiants en médecine, du début (externes) à la fin (internes, notamment de médecine générale) de leur cursus. Il se donne pour objectif d'améliorer, en continu, les conditions d'accueil, les enseignements et les parcours de stage, en s'appuyant notamment sur les modalités de formation pratique et par simulation, et sur l'implication de ses équipes, au quotidien, dans cette mission.

Nos orientations stratégiques

- **Participer** au déploiement de la stratégie « territoire universitaire de santé Sarthe-Anjou-Mayenne (TUS SAM) » en lien avec le CH Le Mans
- **Renforcer** l'excellence de la formation des étudiants issus des différentes filières de santé, par la diffusion généralisée, au sein des équipes, de la culture et des outils d'enseignement
- **Soutenir** l'accompagnement des projets réalisés par / impliquant les équipes médicales et paramédicales du Pôle Santé Sarthe et Loir, via la plateforme de recherche clinique du CH Le Mans et des Hôpitaux de Sarthe

Nos actions et projets opérationnels

- **Évaluer et améliorer**, en continu, les conditions de réalisation des stages des étudiants en santé au PSSL (externes, internes, infirmiers…), notamment des cours prodigués par les équipes durant les stages
- **Renforcer** la collaboration de l'IFSI du Pôle Santé Sarthe et Loir avec l'IFSI du CH Le Mans, développer la convergence pédagogique et la mutualisation des ressources et compétences à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe
- **Inciter** les équipes médicales et paramédicales de notre établissement à participer aux projets de recherche coordonnés par le CH Le Mans, notamment via les médecins réalisant des activités avancées au Pôle Santé Sarthe et Loir et via les fédérations territoriales

Engagement n°6

Renforcer l'engagement de l'établissement et des équipes dans la transformation écologique, dans le respect du territoire et de sa population

La santé de demain implique le respect de notre environnement et du vivant, aujourd'hui

Le système de santé, consommateur de ressources naturelles, est responsable des 8 % des émissions de gaz à effet de serre, génère diverse pollutions, notamment de l'eau, et contribue aux atteintes à la biodiversité, en particulier par l'usage des médicaments.

Notre établissement est engagé, depuis l'ouverture de son site en 2007, dans une dynamique globale de transition écologique. Sa politique de responsabilité sociale et environnementale est mise à jour annuellement. Il porte des actions structurantes visant à limiter l'impact de ses activités sur la planète et sur son territoire de proximité.

Conscient de sa responsabilité sociétale et environnementale, l'établissement s'engage afin d'accélérer et d'amplifier cette dynamique.

Nos orientations stratégiques

- **Adopter** un plan pluriannuel de transition écologique, en coordination au sein des Hôpitaux de Sarthe
- Sensibiliser et former les professionnels hospitaliers aux enjeux écologiques, afin qu'ils soient tous acteurs de la transition
- **Intégrer** l'approche des soins écoresponsables, conjuguée à l'approche par la pertinence des soins, afin de réduire l'impact écologique des médicaments, des dispositifs médicaux, et des actes de soins
- **Poursuivre et accentuer** les actions de gestion durable des ressources : alimentation durable, sobriété énergétique, pratiques numériques responsables, maîtrise de la ressource en eau
- **Favoriser** les mobilités durables, en encourageant le covoiturage et sollicitant le développement des transports en commun

Nos actions et projets opérationnels

- **Diffuser** une culture de la transition écologique auprès des professionnels, en sollicitant en interne les personnes formées à ces enjeux, en organisant régulièrement des conférences, et en mobilisant le plan de formation continue
- **Déployer** une labellisation des services engagés dans la transition écologique et les soins écoresponsables, de type « unités durables » (exemple du CHU de Bordeaux)
- **Intégrer** l'analyse de pertinence des prescriptions dans le référencement des produits de santé et dans les démarches d'évaluation des pratiques professionnelles
- **Poursuivre** les investissements permettant de réduire les consommations énergétiques, pour atteindre les objectifs du décret dit « tertiaire » de 2019, soit 40 % de réduction de consommation d'ici 2030 (par rapport à 2014)
- **Développer et optimiser** le tri des déchets à valorisation « matières »
- **Mettre en place** des équipements à énergie photovoltaïque (ombrières sur les parkings) et des bornes de recharge pour véhicules électriques
- **Poursuivre l'éco-pâturage** sur le site du CH Sarthe et Loir et mettre en place la tonte raisonnée

3 Nos engagements pour nos professionnels

Enjeux

Sur la période 2025-2027, notre établissement est engagé dans un processus de réorganisation profonde et de restructuration de plusieurs secteurs d'activité, indispensable pour garantir la pérennité de son fonctionnement et la mise en cohérence des organisations médico-soignantes, des moyens mis à disposition, de l'offre de soins proposée, et de l'activité effectivement réalisée.

A ce titre, plusieurs services du Pôle Santé Sarthe et Loir sont concernés par la mise en place de nouvelles organisations, des évolutions du temps de travail (arrêt de la permanence des soins, changement de maquettes organisationnelles et d'amplitudes horaires…), et parfois des suppressions d'emplois.

Dans ce cadre, promouvoir l'attractivité et la fidélisation peut sembler contradictoire, a fortiori pour des métiers susceptibles de voir diminuer leur nombre de postes dans l'établissement. Néanmoins – ou justement – le Pôle Santé Sarthe et Loir souhaite développer pleinement cet axe, dans une double logique :

- assurer une adaptation des organisations, des métiers et des compétences à l'évolution des besoins des patients et à l'offre de soins de l'établissement ;
- assurer un accompagnement individualisé des professionnels concernés par une évolution de leur métier, de leur poste ou de leur service.

Engagement n°1

Renforcer l'attractivité et fidéliser les professionnels

Attirer et retenir les talents en offrant un environnement de travail motivant et des perspectives d'évolution.

Le Pôle Santé Sarthe et Loir développe une politique « fidélisation et attractivité » structurée, afin de garantir un environnement de travail épanouissant à l'ensemble de ses professionnels. Celle-ci repose sur des actions concrètes visant à améliorer les conditions de travail, à valoriser les compétences, et à permettre un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

En parallèle, une attention particulière est portée à la simplicité des échanges – qui fait partie de la culture professionnelle que notre établissement souhaite promouvoir – et à la reconnaissance institutionnelle des efforts fournis.

Le Pôle Santé Sarthe et Loir veille à équilibrer les mesures d'attractivité pour les nouveaux arrivants et de fidélisation pour les personnels déjà présents. C'est l'un des enjeux du projet social, future partie intégrante du projet d'établissement, qui sera élaboré de manière participative.

Nos orientations stratégiques

- **Donner du sens** à l'activité hospitalière, valoriser l'activité et l'engagement des équipes, cultiver la simplicité des relations et le sentiment d'appartenance au Pôle Santé Sarthe et Loir
- **Améliorer** les conditions matérielles et organisationnelles du travail quotidien, afin de prévenir les risques professionnels et de développer la qualité de vie au travail
- **Développer** des solutions, notamment en termes de gestion du temps de travail et de soutien à la parentalité, permettant aux professionnels de mieux concilier leur métier et leur vie personnelle
- **Fluidifier et simplifier** les circuits de recrutement, ainsi que l'accueil des nouveaux professionnels, et faciliter leur intégration
- **Développer** les compétences et l'expérience des managers, dans le cadre du projet managérial à structurer, afin de soutenir la dynamique d'encadrement et d'animation des équipes, propice à la qualité des relations professionnelles, à l'équité au travail, à la convivialité et à l'esprit d'équipe

Nos actions et projets opérationnels

- **Elaborer** un diagnostic de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) dans l'établissement, et formaliser une politique en la matière
- **Poursuivre** le développement de la politique de télétravail pour les professionnels éligibles
- **Proposer** des postes à exercice partagé et diversifié, entre différents services ou spécialités
- **Organiser** des moments de convivialité réguliers, à l'échelle institutionnelle et des unités, services et directions
- **Structurer** un dispositif de conciliation interne pour gérer les conflits interprofessionnels.
- **Proposer** aux professionnels qui le souhaitent un accompagnement dans le cadre de la démarche « lieu de santé sans tabac (LSST) »

Engagement n°2

Développer les potentiels par la formation et l'évolution professionnelle

Investir dans la formation continue et l'évolution professionnelle pour maintenir un haut niveau de compétences

Notre établissement s'engage à porter une politique dynamique de formation continue et d'accompagnement professionnel, afin de garantir un haut niveau de compétences et des parcours de carrière attractifs. Le projet social, future partie intégrante du projet d'établissement, définira les principaux objectifs de cette politique.

L'accessibilité concrète aux formations doit être améliorée, notamment en facilitant la planification et le financement, tout en veillant à l'équité entre les services.

Notre établissement doit intervenir en soutien de la construction des parcours de ses professionnels, pour favoriser l'évolution de carrière et renforcer l'attractivité des postes, notamment ceux à valence managériale, ainsi que pour accompagner les évolutions vers les nouveaux métiers du soin. L'accompagnement mis en place, notamment pour les reconversions et les secondes parties de carrière, est un enjeu majeur pour fidéliser les équipes.

Dans le contexte spécifique de réorganisation et de restructuration d'une partie de ses services, sur la période 2025-2027, une attention particulière sera portée sur l'accompagnement individuel des professionnels et collectif des équipes concernées.

Nos orientations stratégiques

- **Accompagner** les évolutions organisationnelles des services, notamment celles qui ont un impact sur le temps de travail et les amplitudes horaires, en lien avec les projets médico-soignants
- **Mettre en place** une cellule opérationnelle d'accompagnement des situations individuelles, pour les professionnels concernés par la suppression de leur emploi ou par la modification profonde de leur exercice professionnel (évolution des activités du service, évolution capacitaire, modification de la permanence des soins…) afin de favoriser une réaffectation prioritaire lors des vacances de postes au sein du PSSL et/ou l'accompagnement du projet professionnel (mobilité hors établissement, changement de métier, formation d'adaptation à l'emploi…).
- **Structurer** l'offre de formation de l'établissement, en soutenant la collaboration entre les différents acteurs internes
- **Faciliter** la mobilité et les évolutions de carrière par une politique d'accompagnement des parcours professionnels
- **Encourager** la transmission des savoirs au sein des équipes, en intégrant les professionnels formés dans des rôles de tutorat et de formateurs internes
- **Favoriser** les mises en situation et la formation par simulation, dans tous les champs professionnels, pour renforcer les compétences pratiques et la coordination entre professionnels, en intégrant les facteurs humains

Nos actions et projets opérationnels

- **Faciliter** la mobilité interne en renforçant la transparence et l'accès aux opportunités de postes
- Encourager la transmission des savoirs au sein des équipes, en intégrant les professionnels formés dans des rôles de tutorat et de formateurs internes ou, pour les fonctions techniques et logistiques, en s'appuyant sur les missions d'expertise de coordonnateurs territoriaux à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe
- **Développer** des sessions de formation courtes en intra-service pour limiter l'impact sur l'organisation du travail
- **Evaluer** la possibilité de bénéficier de formations par simulation, en partenariat avec le Cap'Sim du CH Le Mans
- **Structurer** l'accompagnement individuel des professionnels en reclassement ou en restriction d'aptitude, avec des parcours adaptés
- **Encourager** la participation aux congrès et événements scientifiques, avec une approche pluri-professionnelle (binômes médecin / cadre, médecin / IPA…)

Engagement n°3

Favoriser la participation des professionnels à la vie institutionnelle

Encourager l'implication active des professionnels dans la gouvernance de l'établissement et ses projets

Notre établissement encourage l'implication des professionnels dans la gouvernance et les projets institutionnels, en valorisant leur expertise et en facilitant leur participation.

Il promeut une gouvernance à la fois « directive » (qui fixe un cap et un cadre de travail clairs, incluant des règles de bonne collaboration) et « participative » (qui suscite l'engagement individuel et l'intelligence collective).

Cette approche nécessite une meilleure diffusion des informations et une clarification des circuits décisionnels.

La dynamique d'innovation organisationnelle devra être poursuivie, constituant un levier de motivation et d'engagement des équipes. Cette implication contribuera à renforcer le lien social entre équipes et l'appartenance à l'institution.

Nos orientations stratégiques

- **Améliorer la communication institutionnelle et la circulation de l'information** : clarifier les processus décisionnels et en assurer leur visibilité, mieux diffuser les avancées des principaux projets menés (par les services, les pôles, l'établissement) et les rendre accessibles aux professionnels
- **Structurer** une démarche interne de pilotage de projet, impliquant l'ensemble de l'encadrement soignant, administratif et logistique, avec l'appui de la direction chargée de la coordination des projets
- **Valoriser et structurer** l'engagement institutionnel des professionnels : reconnaître et soutenir les engagements institutionnels et favoriser la participation pluridisciplinaire aux décisions

Nos actions et projets opérationnels

- **Encourager** la participation aux événements institutionnels (conférences, comités, journées professionnelles) pour renforcer le sentiment d'appartenance et favoriser les échanges
- **Structurer et diversifier** les actions de communication interne, pour développer l'interconnaissance entre services
- **Développer**, au niveau des services, des temps d'immersion (« vis ma vie »), facilitant l'interconnaissance
- **Organiser** des réunions annuelles de service, avec partage de la feuille de route des pôles et des principaux projets en cours, ainsi que des « flash-infos » courts et réguliers dans les services, pour faciliter la diffusion d'informations institutionnelles et permettre aux professionnels de poser des questions en amont
- **Adapter** l'organisation des réunions et des groupes de travail institutionnels, pour qu'ils soient plus accessibles aux équipes, en tenant compte des contraintes des services
- **Intégrer** la gestion des projets les plus complexes et les plus transversaux à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe, permettant ainsi de bénéficier des expertises mutualisées en lien avec les équipes du CH Le Mans ou d'autres établissements de la direction commune.

Engagement n°4

Soutenir le collectif pluriprofessionnel par une démarche managériale ambitieuse et innovante

Mieux manager pour mieux soigner

Notre établissement s'engage à promouvoir un management collaboratif et bienveillant, valorisant la complémentarité des compétences au sein d'un collectif de travail composé de 1200 professionnels.

Dans les services de soins et médicotechniques, le binôme managérial médico-soignant (chef de service et cadre) doit bénéficier d'un accompagnement structuré et de formations adaptées pour accompagner son équipe. Il joue un rôle essentiel dans la dynamique des pôles et services au Pôle Santé Sarthe et Loir. Il doit être soutenu par l'institution, pour répondre aux difficultés du quotidien et à l'évolution des attentes professionnelles.

L'innovation managériale, notamment à travers des outils numériques et des nouvelles pratiques organisationnelles, est un levier à mobiliser pour améliorer la gestion du temps et la capacité de prise de décision des managers.

Nos orientations stratégiques

- **Développer** une culture du management à la fois « directif » (qui donne un cadre clair et sécurisant) et « participatif » (qui donne des marges d'initiatives) : encourager la responsabilisation individuelle et collective, structurer les échanges entre managers et professionnels, et promouvoir la prise de décision, y compris par le « droit à l'erreur »
- **Développer** les actions de formation à destination des managers : mettre en place des parcours de formation adaptés, notamment pour l'encadrement supérieur, les chefs de service et les chefs de pôles, et encourager la formation conjointe en binôme managérial médico-soignant
- **Optimiser** les outils et méthodes de gestion : intégrer des solutions numériques pour alléger les tâches administratives et faciliter l'organisation du travail des managers

Nos actions et projets opérationnels

- **Structurer** des temps d'échanges réguliers entre les responsables de pôles, la direction déléguée et la présidence de CME, pour favoriser le dialogue et la prise rapide d'orientations et de décisions
- **Renforcer** le soutien institutionnel et méthodologique aux managers pour accompagner les projets à étudier ou à mettre en œuvre (développement d'activité nouvelles, réorganisations)
- **Poursuivre** les temps d'échanges dédiés aux cadres pour diffuser l'information sur les projets institutionnels et la formation / information continue (process et réglementation RH, gestion de situations individuelles complexes, dialogue social et liens avec les organisations syndicales, gestion du temps de travail…)
- **Déployer** des formations communes à destination des binômes managériaux médico-soignants
- **Déployer** de nouveaux outils numériques pour améliorer la gestion des plannings des équipes (notamment médicales et paramédicales) et faciliter le travail de gestion des ressources humaines réalisé par les managers

Projet d’établissement
2025-2030

Projet des usagers

#PôleSanté SartheLoir

Sommaire

Préambule 49

Le cadre législatif et réglementaire 49

Les grandes lignes du projet usagers : axes, objectifs et actions 50

- Consolider la représentativité et place des patients et leurs proches 50
- Renforcer l'engagement des représentants des usagers sur le territoire au niveau du GHT 52
- Favoriser le dialogue avec les professionnels de santé 53

Préambule

Le rôle et la place des usagers et des représentants des usagers du système de santé changent dans nos sociétés, au sein de nos établissements hospitaliers et au cœur des parcours de soins. La transformation de la CRUQ en CDU (Commission Des Usagers) par le décret du 1er juin 2016 vient conforter cette évolution et lui donner de nouvelles opportunités.

Le rapport Robillard (http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/ta-commission/r4491a0.pdf) dans une de ses recommandations engage les acteurs à « développer la participation des usagers et des familles ».

Le rapport présenté en février 2014 par Claire Compagnon poursuit la démarche entreprise : « Un service hospitalier moderne ne peut se concevoir sans que soient mises en place de nouvelles modalités de collaboration avec les usagers, pour adapter la politique d'accueil ou les dispositifs concernant la qualité et la sécurité des soins.»

La loi de santé s'articule autour de trois axes : le renforcement de la prévention, la réorganisation autour des soins de proximité à partir du médecin généraliste, **le développement des droits des patients en faisant progresser ces droits et en instituant la transparence en santé**.

La mise en place de la CDU vient appuyer cet axe de la loi de santé. Le regard des professionnels s'enrichit de celui des usagers. Ce projet des usagers s'est appuyé sur le rapport d'activités de la CDU et le bilan du précédent projet des usagers en vigueur depuis avril 2023.

Le cadre législatif et réglementaire

Le projet des usagers sera évalué annuellement (point d'étape) jusqu'en 2030 et peut être ajusté en fonction de l'évolution des mandats d'un RU, de l'orientation du projet d'établissement.

Il s'applique à l'ensemble du PSSL, secteurs sanitaire et médico-social, conformément aux exigences de la HAS.

Rappel de la loi - code de la santé sur le droit des patients :

Les droits des patients sont dans la charte des droits de la personne hospitalisée et la charte des droits et libertés de la personne accueillie, affichées au PSSL (mise en annexe) :

- Le **droit** à l'information et à la confidentialité,
- Le **droit** au consentement,
- Le **droit** d'accès aux soins,
- L'expression de vos souhaits concernant la **personne de confiance** et **la fin de vie**,
- Le **respect** de la personne privée,
- La prise en charge de la **douleur** du patient dans les établissements de santé et dans les établissements médicosociaux.

Les grandes lignes du projet usagers : axes, objectifs et actions

Les grandes lignes du projet RU sont articulées sur les 3 axes du projet d'établissement : le patient, le territoire et les professionnels.

1 Consolider la représentativité et place des patients et leurs proches

- **Participer à des EPP** sur le respect des droits des usagers (RU) en collaboration avec le service qualité, les membres de la CDU et les professionnels
- **Prendre en compte l'expérience patient :** contribuer au recueil du vécu du patient dans le cadre des EI, EIG, réclamations
- **Prendre part aux médiations**
- **Participer aux CVS** dans le secteur du médico-social
- **Répondre aux demandes** dans les services de la part des usagers ou professionnels sur des actions de médiation
- **Animer ou co-animer les formations** sures : « fin de vie » / personne de confiance/Personne à prévenir /Directives anticipées – Travailler avec l'ambassadeur de l'accueil usagers
- **Faire évoluer l'accessibilité :**
    - Faire les différents chemins en signalétique, récupérer la parole de l'usager pour le patient porteur de tout type de handicap
    - S'assurer de la visibilité des horaires de bus
    - Participer à l'expérience patient (prise de RDV : accompagnement des usagers)

Thème	Actions
EPP	• Suite à l'analyse des résultats des questionnaires de sortie, des réclamations, proposer des thématiques d'EPP sur les droits des usagers • Communiquer les résultats des EPP en CDU et proposer des actions d'amélioration
Réclamations et évènements indésirables	• Point mensuel avec les RU sur les réclamations • Proposer un échange au plaignant avec un RU en amont d'une médiation, participer à la médiation avec l'accord du plaignant • Identifier les EIAS, EIG nécessitant un recueil de l'expérience patient et interroger comment le vécu du patient a été recueilli, et/ou proposer la contribution des RU
Conseil de la vie sociale	• Désigner un RU pour participer au CVS pour chaque site du médico-social en fonction de la validation du projet usagers
Formation	• Participer aux formations en collaboration avec les différents ambassadeurs sur les thématiques en lien avec le droit des usagers
Expérience patient	• Participer à des projets Expérience patient • Choisir un parcours (en fonction d'un handicap, complexité de lieux, etc.) pour lequel les RU souhaitent vérifier la signalétique, avec la contribution d'un usager

2 Renforcer l'engagement des représentants des usagers sur le territoire au niveau du GHT

- **Participer** à la CDU du GHT : échanges et propositions de projets communs
- **Participer** aux enquêtes initiées par le GHT
- **Travailler** en partenariat avec les CDU des établissements du GHT
- **Diffuser** aux médecins libéraux la liste des RU et leur rôle au sein de l'institution lors de l'envoi du flash info

Thème	Actions
Lien avec CDU GHT	• Participer aux projets définis lors de la CDU du GHT
Lien avec la médecine de ville	• Travailler sur un flyer ou autre support pour diffuser aux médecins libéraux la liste des RU et leur rôle au sein de l'institution lors de l'envoi du flash info (par ex)

3 Favoriser le dialogue avec les professionnels de santé

- **Continuer à se faire connaitre** auprès des nouveaux internes, des nouveaux professionnels et auprès des étudiants et élèves de l'IFSI/IFAS

- **Aller à la rencontre des professionnels :**
  - Participer au patient traceur, communiquer les synthèses aux membres de la CDU
  - Co-animer des Flash info sur la satisfaction des patients (sujet relatif à la politique qualité et sécurité)
  - Participer à l'évolution des protocoles sur l'information des patients
  - Participer à la Semaine Sécurité Patient et à des journées à thème

Thème	Actions
Informations	• Assurer une présentation annuelle auprès des étudiants des IFSI et IFAS sur le rôle des RU et de la CDU, 2 fois par an auprès des nouveaux internes, se présenter (RU) auprès des professionnels lors d'actions ciblées dans les services
Rencontre avec les professionnels	• S'appuyer sur les résultats et les commentaires des questionnaires de sortie et e-satis pour aller communiquer auprès des équipes sur la satisfaction des patients, et dégager des actions d'amélioration • Participer au patient traceur • Faire un retour du suivi en CDU des actions d'amélioration par service (proposer au cadre du service d'intervenir en CDU), et venir communiquer les actions suivies par des commissions /comités
Réponses aux demandes spécifiques	• Intervenir dans les services à la demande des usagers ou des professionnels pour prendre le relais en de situations conflictuelles

Projet d'établissement
2025-2030

Politique qualité et gestion des risques

Positionner la qualité au plus près du terrain

2025-2030

#PôleSantéSartheLoir

Sommaire

Positionner la qualité au plus près du terrain 58

5 axes stratégiques 58

- Axe 1 : Promouvoir la culture qualité et sécurité des soins 58
- Axe 2 : Piloter la qualité des soins au plus près des acteurs de terrain 59
- Axe 3 : Évaluation, certification, accréditation, labélisation 60
- Axe 4 : Placer l'usager partenaire au cœur des dispositifs d'amélioration des pratiques 60
- Axe 5 : Développer une culture qualité partagée sur le territoire 61

Positionner la qualité au plus près du terrain

En lien avec le Projet Médico-Soignant Partagé (PMSP) 2023-2028 du GHT 72 sur son volet Qualité, ayant notamment comme ambition de faire de la qualité une démarche partagée territoriale, et intégrée au pilotage et au fonctionnement des organisations, la politique Qualité et Sécurité des soins du Pôle Santé Sarthe et Loir s'articule autour de 5 axes stratégiques :

5 axes stratégiques

1 Promouvoir la culture qualité et sécurité des soins

Avec cet axe, nous affirmons clairement son ambition : faire de la qualité et de la sécurité des soins un réflexe partagé par tous. Il s'agit de renforcer une dynamique collective, portée par des référents qualité mobilisés, des professionnels sensibilisés au signalement et des outils de gestion des risques simplifiés et accessibles.

En s'appuyant sur l'évaluation de la culture sécurité, l'établissement s'engage à déployer des actions concrètes, intégrant les enjeux du développement durable et de la qualité de vie au travail. Enfin, la mise en place d'un PAQSS plus lisible garantit une traçabilité rigoureuse et un suivi renforcé des actions, au service d'une amélioration continue, visible et durable.

Nos actions et projets opérationnels

- **Pérenniser et dynamiser** la démarche qualité au sein des organisations et dans les pratiques professionnelles en s'appuyant sur les référents qualité
- **Poursuivre** la sensibilisation des professionnels au signalement des évènements indésirables tout en simplifiant le dispositif de gestion des risques pour en faciliter l'appropriation
- **Déployer** des actions adaptées suite à l'évaluation de la culture sécurité des soins
- **Contribuer** aux enjeux du développement durable et à la qualité de vie au travail
- **Améliorer** la traçabilité et le suivi des actions correctives et préventives en les intégrant dans un Plan d'Actions Qualité et Sécurité des Soins (PAQSS) simplifié et lisible

2 Piloter la qualité des soins au plus près des acteurs de terrain

Cet axe vise à ancrer le pilotage de la qualité directement dans les services, là où se construisent les soins. En structurant un management partagé et en outillant l'encadrement grâce à des formations ciblées, l'établissement mise sur la montée en compétence collective. Le suivi d'indicateurs de service et la diffusion des résultats IQSS deviennent des leviers d'action immédiats, permettant aux équipes d'ajuster leurs pratiques et de renforcer la qualité au quotidien.

Nos actions et projets opérationnels

- **Structurer** le management de la qualité des soins au sein de l'établissement en impliquant l'ensemble de la communauté hospitalière
- **Poursuivre** la formation de l'encadrement aux méthodes et outils qualité et gestion des risques (CREX, patient traceur, …)
- **Impliquer** l'encadrement des services dans la mise en place et le suivi d'indicateurs de service, communiquer sur les résultats des indicateurs IQSS et mettre en place des actions d'amélioration le cas échéant

3 Évaluation, certification, accréditation, labélisation

Cet axe traduit notre volonté de nous appuyer sur des évaluations rigoureuses pour faire progresser nos pratiques. L'analyse des pratiques professionnelles, le partage d'expériences et l'intelligence collective renforcent l'autonomie des équipes et la pertinence des parcours de soins. Les audits systèmes, les démarches de certification et les différents labels ou accréditations structurent cette dynamique et valorisent l'engagement de l'ensemble des professionnels.

Nos actions et projets opérationnels

- **Poursuivre** la dynamique et pérenniser les évaluations des Pratiques Professionnelles, en particulier l'analyse de la pertinence et des résultats des pratiques au sein des équipes de soins, pour améliorer l'efficacité et l'efficience de nos parcours de soins
- **Poursuivre** le développement du partage d'expériences, de l'intelligence collective, du travail en équipe, du questionnement éthique, de la bientraitance et de l'autonomisation des équipes
- **Évaluer** les politiques menées par les instances de gouvernance à l'aide d'audits systèmes
- **Coordonner et suivre** les démarches de certification HAS et d'évaluation qualité du secteur médico-social
- **Valoriser** les démarches d'évaluation ou d'accréditation spécifiques, les certifications ISO, les labellisations valorisant l'engagement des professionnels

4 Placer l'usager partenaire au cœur des dispositifs d'amélioration des pratiques

Cet axe exprime notre volonté de renforcer une approche réellement partenariale avec les usagers. En consolidant la collaboration avec leurs représentants et en les associant directement aux démarches d'amélioration et d'évaluation des pratiques, nous faisons de leur expérience un levier central de progrès. L'écoute du patient, de son entourage et l'analyse structurée de leurs retours deviennent ainsi des outils essentiels pour améliorer la qualité des parcours et des soins.

Nos actions et projets opérationnels

- Poursuivre la dynamique collaborative engagée avec les usagers et leurs représentants
- Favoriser la participation des usagers dans les démarches d'amélioration de la qualité et des parcours, en les impliquant dans l'évaluation des pratiques professionnelles
- Améliorer la qualité de l'écoute du patient/résident et de son entourage et développer le système de recueil et d'analyse de l'expérience de l'usager

5 Développer une culture qualité partagée sur le territoire

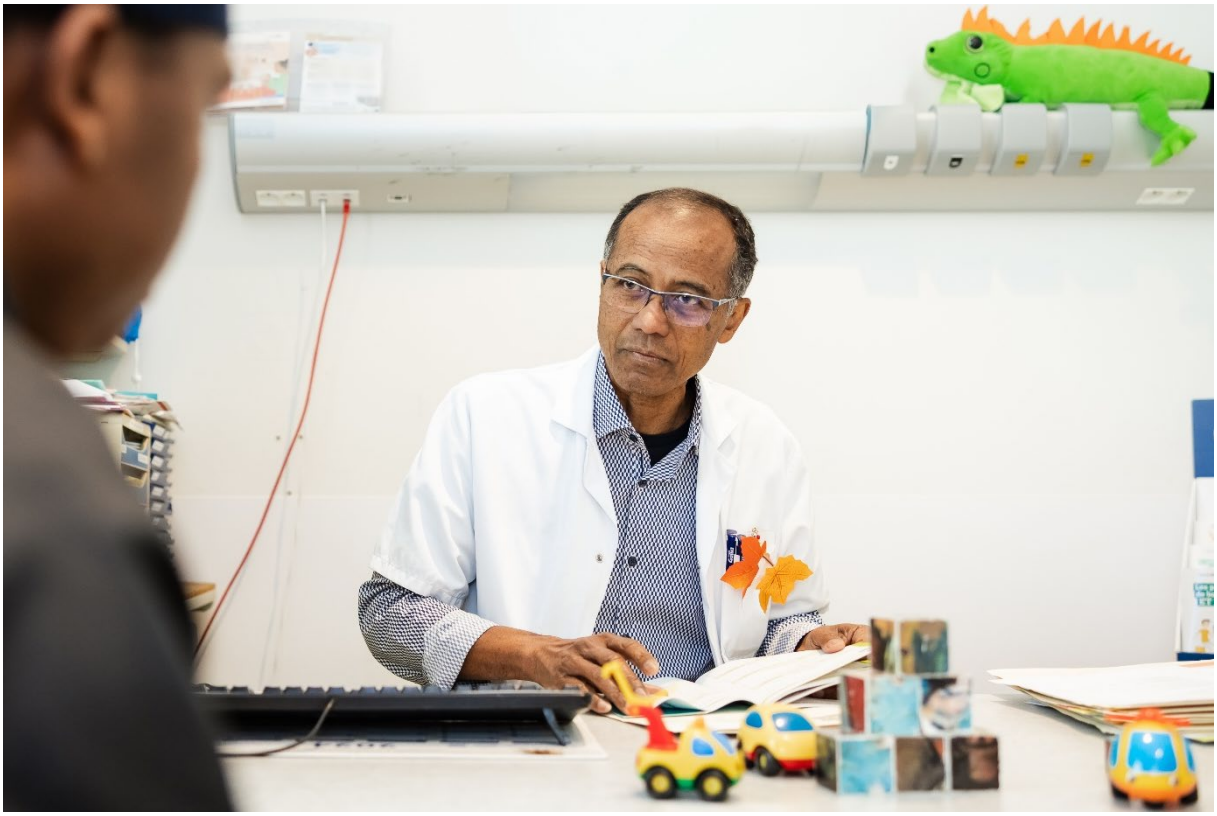

Cet axe coopératif, marque notre volonté de participer à une dynamique qualité cohérente à l'échelle du territoire. En contribuant activement aux travaux du GHT72, en coordonnant les parcours avec les acteurs locaux et en renforçant les dispositifs de gestion de crise, nous œuvrons à une prise en charge fluide, sécurisée et véritablement concertée.

La coopération inter-hospitalier et le lien ville–hôpital devient ainsi deux piliers majeurs d'une qualité partagée, efficiente et durable.

Nos actions et projets opérationnels

- **Participer** à l'organisation et à la mise en œuvre de la démarche territoriale de la qualité et sécurité des soins (axes de travail partagés, échanges entre les différents membres du Comité Qualité du GHT72)
- **Participer** à la construction, la coordination et l'évaluation des parcours patients en collaboration avec les acteurs du territoire.
- **Optimiser** les dispositifs de gestion de crise et contribuer au renforcement du lien ville-hôpital

Projet d'établissement
2025-2030

Politique développement durable

La santé de demain implique
le respect de notre environnement
et du vivant, aujourd'hui.

20**25**-20**30**

#PôleSantéSartheLoir

Sommaire

La santé au service d'un avenir plus durable 66

5 axes stratégiques 66

- Axe 1 : Prendre en compte l'épanouissement social 66
- Axe 2 : Choisir des produits qui préservent l'avenir 68
- Axe 3 : Évaluation, certification, accréditation, labélisation 69
- Axe 4 : Poursuivre et accentuer les actions de gestion durable des ressources 70
- Axe 5 : Favoriser les mobilités durables, en encourageant le covoiturage et en développant les transports en commun 71

La santé au service d'un avenir plus durable

Le système de santé Français, consommateur de ressources naturelles, est responsable des 8% des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national. Il génère diverse pollutions, notamment celle de l'eau qui contribue aux atteintes à la biodiversité, en particulier par l'usage des médicaments.

> **Conscient de cette responsabilité, notre établissement s'engage afin d'accélérer et d'amplifier cette dynamique.**

Au Pôle Santé Sarthe et Loir, nous croyons que prendre soin des personnes passe aussi par un engagement responsable envers notre environnement et notre société. Notre politique de développement durable s'appuie sur 5 axes stratégiques, traduisant notre volonté d'agir concrètement et collectivement pour un avenir plus durable.

5 axes stratégiques

1 Adopter un plan pluriannuel de transition écologique

Face aux enjeux environnementaux, notre établissement s'engage dans un plan pluriannuel de transition écologique. Ce plan vise à réduire notre empreinte écologique, à optimiser nos ressources et à intégrer des pratiques durables dans toutes nos activités. Ensemble, nous construirons un avenir plus respectueux de l'environnement.

Actions

- **Développer** le comité interne chargé d'assurer le suivi et l'implémentation des actions en lien avec le développement durable, en incluant des professionnels de notre établissement (soignant ou non) pour établir des grands axes et veiller aux bonnes pratiques.
- **Réaliser** des audits environnementaux pour évaluer les impacts écologiques de l'établissement : consommation d'énergie, production de déchets, empreinte carbone, etc. Les diagnostics permettront de définir les priorités et actions à mener sur le long terme.
- **Fixer** des objectifs clairs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), en identifiant les sources principales d'émissions (chauffage, véhicules, équipements électroniques) et en instaurant des solutions de réduction comme l'optimisation des processus, l'adoption d'énergies renouvelables, et la mise en place de comportements écoresponsables.
- **Diffuser** une culture de la transition écologique auprès des professionnels, en sollicitant en interne les personnes formées à ces enjeux, en organisant régulièrement des conférences, en mobilisant le plan de formation continue.

2 Sensibiliser et forme les professionnels hospitaliers aux enjeux écologiques, afin qu'ils soient tous acteurs de la transition.

Nos professionnels, par leur rôle central, sont des vecteurs essentiels pour promouvoir des pratiques plus responsables. Sensibiliser et former l'ensemble des collaborateurs hospitaliers aux enjeux écologiques permet de les rendre acteurs de ce changement et de créer une dynamique collective en faveur de l'environnement.

Il est impératif que tous les acteurs du secteur hospitalier s'engagent activement dans la transition écologique.

Actions

- **Acculturer** nos professionnels et les usagers à la transition écologique (notions de réduction des déchets, de recyclage et de réutilisation, l'urgence climatique, l'effet de serre).
- **Désigner** des "référents transition écologiques" dans chaque service ou unité hospitalière, chargés de relayer l'information et d'encourager l'adoption de pratiques écologiques au sein de leurs équipes.
- **Intégrer** des modules de formation et des modules de e-learning sur la transition écologique, la gestion des ressources et l'adoption de comportements écoresponsables dans le plan de formation annuel.
- **Engager** une labélisation des services engagés dans la transition écologique et les soins écoresponsable.

3 Intégrer l'approche des soins écoresponsables

Cet axe essentiel nous permettra d'adopter une approche globale qui tienne compte de l'impact environnemental des soins prodigués. Intégrer les principes des soins écoresponsables en parallèle de l'approche par la pertinence des soins permet non seulement d'optimiser les traitements et les actes médicaux, mais aussi de réduire l'empreinte écologique des médicaments, dispositifs médicaux et autres ressources utilisées.

L'objectif est de concilier efficacité des soins et respect de l'environnement, en assurant des pratiques durables et responsables au quotidien.

Actions

- **Encourager** les prescripteurs à évaluer la pertinence des traitements en fonction de leur efficacité, en privilégiant les médicaments à faible impact écologique (moins de polluants dans l'environnement, moindre utilisation de substances nocives) et en limitant la prescription inutile de médicaments à fort impact environnemental.
- **Favoriser** l'utilisation de dispositifs médicaux réutilisables ou recyclable, lorsque cela est possible, et optimiser leur gestion afin de réduire les déchets médicaux. Promouvoir des alternatives durables tout en assurant leur conformité aux normes sanitaires.
- **Réviser** l'ensemble des protocoles de soins afin d'y intégrer une réflexion éco-responsable.
- **Former** les soignants à la prise en compte des critères environnementaux dans leurs pratiques cliniques : réduction des consommations d'énergie, gestion des déchets médicaux, choix de dispositifs médicaux écologiques, etc. Inclure ces thématiques dans le programme de formation continue des professionnels de santé.
- **Approfondir** la politique de gestion des déchets, pour inclure les médicaments non utilisés ou périmés. Encourager le recyclage des emballages de médicaments et l'élimination correcte des produits pharmaceutiques dans le respect de l'environnement.

4 Poursuivre et accentuer les actions de gestion durable des ressources

Cet axe traduit notre volonté d'agir pour réduire notre impact sur le climat, préserver nos ressources naturelles et notre biodiversité, et diminuer, valoriser et recycler nos déchets.

Actions

- **Favoriser** les projets et soutenir les actions concrètes, visant à préserver la biodiversité et les écosystèmes locaux au sein de nos établissements, pour limiter notre empreinte carbone et adopter des pratiques plus éco-responsables.
- **Déployer** des équipements à faible consommation d'énergie (éclairage LED, régulation de la température, gestion intelligente de l'éclairage et du chauffage) et favoriser l'optimisation des espaces pour une meilleure gestion de la consommation d'énergie. Mettre en place une stratégie de réduction de la consommation d'énergie dans tous les bâtiments, avec des objectifs quantifiables chaque année.
- **Promouvoir** la dématérialisation des processus internes pour réduire la consommation de papier et encourager l'utilisation d'outils numériques peu énergivores. Organiser des formations pour les collaborateurs sur l'optimisation des ressources numériques (par exemple, la gestion de la consommation d'énergie des équipements informatiques, la déconnexion des appareils non utilisés, etc.).
- **Installer** des dispositifs économiseurs d'eau (aérateurs de robinets, chasses d'eau à double commande) pour limiter la consommation d'eau dans les bâtiments. Mettre en place des systèmes de récupération des eaux de pluie pour l'irrigation des espaces verts, tout en sensibilisant les collaborateurs à une gestion rationnelle de la ressource en eau.
- **Mettre en place** des partenariats avec des producteurs locaux pour intégrer davantage de produits bio et de saison dans les repas servis aux patients et aux collaborateurs. Réduire le gaspillage alimentaire en optimisant les stocks et en redistribuant les surplus, tout en sensibilisant le personnel à une alimentation plus responsable.

5 Favoriser les mobilités durables, en encourageant le covoiturage et en développant les transports en commun

La réduction de l'empreinte carbone lors de nos déplacements devient un impératif, la mobilité durable joue un rôle clé. En encourageant le covoiturage et en favorisant l'utilisation des transports en commun, nous pouvons réduire considérablement les émissions liées aux déplacements professionnels. Ce levier, à la fois pratique et écologique, permet de concilier efficacité, accessibilité et respect de l'environnement, tout en améliorant la qualité de vie des collaborateurs et la fluidité des trajets.

Actions

- **Créer** une plateforme dédiée au covoiturage entre collaborateurs, permettant de faciliter l'organisation des trajets partagés, de mettre en relation les professionnels habitant dans des zones géographiques similaires et de proposer des incitations (réductions sur les frais de parking, par exemple).
- **Offrir** des incitations financières pour les employés qui optent pour le covoiturage ou utilisent les transports en commun (subventions sur les titres de transport, aides à l'achat de passes de transports mensuels, remboursement partiel des frais de covoiturage).
- **Collaborer** avec les collectivités locales pour améliorer les services de transport en commun autour de l'établissement (bus, tramways, navettes), en favorisant les horaires adaptés aux plannings des professionnels de santé et en élargissant les zones couvertes.
- **S'engager** aux côtés des collectivités locales pour développer des accès sécurisés à l'établissement via des transports durables (vélo, marche, etc.).

Projet d'établissement
2025-2030

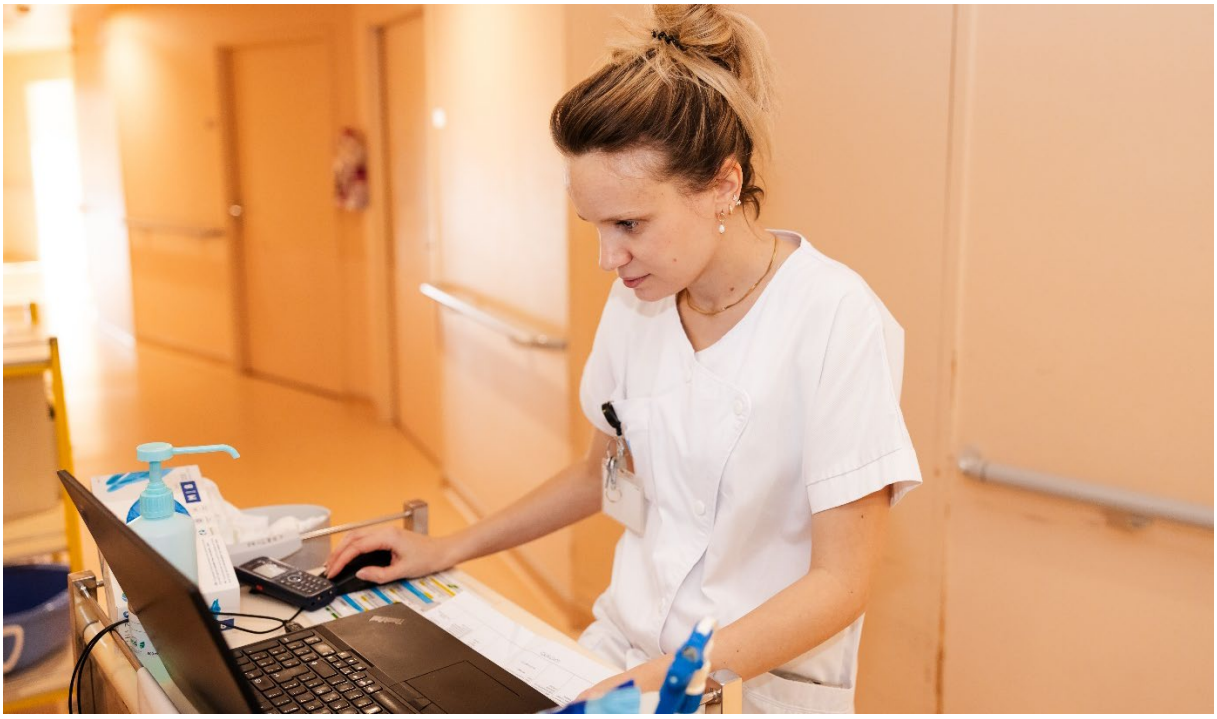

Schéma directeur numérique

Une trajectoire partagée au sein du GHT72

2025-2030

#PôleSantéSartheLoir

Sommaire

Une trajectoire ambitieuse 78

3 axes stratégiques 80

- Patients 80
- Territoire 81
- Professionnels 82

Une trajectoire ambitieuse

Au service des enjeux métiers

Le schéma directeur numérique mis en place au niveau du Groupement hospitalier de territoire de la Sarthe (GHT 72) impulse une vision commune et une dynamique de collaboration entre établissements.

Ces actions visent à proposer des solutions concrètes en réponse aux enjeux économiques et territoriaux complexes ainsi qu'aux exigences règlementaires, rendant indispensable la collaboration entre les établissements du GHT 72.

Le schéma directeur accompagne le projet médico-soignant partagé du GHT 72 et le projet d'établissement de notre établissement. Il tient compte des spécificités du territoire et des capacités à financer et à mener les projets de manière pragmatique et réaliste. Son déploiement doit répondre aux ambitions de l'établissement, en cohérence avec les objectifs partagés des hôpitaux du territoire.

La version exhaustive du schéma directeur du numérique (SDN) du GHT72, présentant l'ensemble des projets, existe sous forme de document de pilotage interne.

2 priorités transversales

CYBERSÉCURITÉ
En faire une priorité absolue pour chaque initiative numérique afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données de santé.

SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE
Promouvoir l'utilisation raisonnée et durable des technologies, pour chaque projet, de manière transversale, pour minimiser l'impact environnemental des équipements et outils déployés.

3 axes stratégiques

1 Patients

Faire évoluer les solutions numériques pour améliorer les parcours, les prises en charge et la communication vers nos patients.

Améliorer la prise en charge de nos patients par l'évolution des solutions numériques mises en place et l'ajout de nouveaux outils au service du soin, des parcours, de la communication envers les patients et de leurs données.

Les projets proposés visent à répondre aux besoins croissants de prise en charge des patients en centralisant un large éventail de fonctionnalités au sein du dossier patient informatisé (DPI), tout en sécurisant les données et en fluidifiant le parcours patient pour une meilleure coordination des soins.

13
projets GHT 72

Objectifs

- **Améliorer la prise en charge des patients** en étendant la couverture fonctionnelle du DPI Orbis
- **Faciliter et engager le patient dans son parcours de soins** à l'aide d'outils de suivi, d'information et d'interaction accessibles
- **Optimiser la performance et la trajectoire financière** à l'aide d'outils décisionnels permettant la collecte et la consolidation des données
- **Renforcer la sécurité des données de santé** grâce à une politique de protection des données personnelles conforme aux exigences réglementaires

2 Territoire

Favoriser la mutualisation des pratiques et des outils au sein des établissements du territoire.

Améliorer la coordination territoriale et soutenir la constitution d'équipes communes entre les établissements du GHT 72 par la mutualisation des outils et des pratiques des différentes fonctions (supports et métiers).

Cet axe stratégique nécessite de répondre activement au besoin de transversalité des équipes, ainsi qu'au partage sécurisé des données médicales entre professionnels de santé, tout en assurant un pilotage coordonné.

26
projets GHT 72

Objectifs

- **Faciliter le parcours des patients**, en favorisant l'interopérabilité des outils métiers et en achevant le déploiement du DPI Orbis sur tous les sites de médecine, chirurgie, obstétrique, soins médicaux et de réadaptation (SMR)
- **Harmoniser les pratiques** et optimiser les processus entre les établissements, à l'aide d'une convergence des outils supports
- **Faciliter le lien « ville-hôpital »** au sein du territoire, à l'aide d'un outillage performant de partage et de télémédecine
- **Soutenir la structuration de la recherche clinique** et de l'innovation pour le GHT 72

3 Professionnels

Permettre le déploiement d'outils numériques et encourager la dématérialisation des processus internes pour faciliter l'exercice de nos professionnels.

Améliorer le quotidien de nos professionnels dans l'exercice de leurs activités, par l'instauration d'outils numériques ou par la dématérialisation de leurs processus internes de travail.

Cet axe stratégique vise à mettre à disposition des professionnels des outils de travail modernes et des processus optimisés pour améliorer leur efficacité au quotidien, tout en créant un environnement attractif.

15
projets GHT 72

Objectifs

- **Faciliter** l'intégration et le suivi de carrière de nos professionnels à l'aide d'outils numériques
- **Permettre** aux fonctions médicales et supports de se concentrer sur les tâches essentielles, en modernisant et en enrichissant les outils à disposition
- **Favoriser** la collaboration des professionnels en déployant des outils collaboratifs communs

Contacts

02 44 71 30 00

direction@pole-pssl.fr

Pôle Santé Sarthe et Loir
La Chasse du Point du Jour
BP 10129 - 72205 Le Bailleul

Suivez-nous

ch-polesantesartheloir.fr